

PROBLEMES DE L'HABITAT DU MIDI MEDITERRANEEN
A LA FIN DE L'ANTIQUITE ET DANS
LE HAUT MOYEN AGE¹⁾

“Problèmes”, le mot est à la mode — tout comme celui de problématique; mais dans le cas présent, il trouve sa justification dans deux raisons: d'abord parce que l'étude de l'habitat est trop peu avancée pour que l'on voie se dégager soit les grands traits d'une évolution, soit des évolutions différentes selon les régions; ensuite parce que, à cause de la connaissance moins limitée que l'on a maintenant des réalités du Haut Empire et des XI^e–XII^e siècles, des questions viennent à l'esprit pour peu que l'on tienne compte des deux temps qui encadrent ce que l'on est toujours obligé de considérer comme des “siècles obscurs”.

Par ailleurs, ce ne sont plus seulement les situations des I^{er}–III^e siècles ou des XI^e–XII^e qui retiennent l'attention sur l'évolution de l'habitat. De part et d'autre, des informations²⁾ arrivent des protohistoriens comme des historiens ou géographes d'époques plus récentes qui amènent à considérer la longue durée de certaines formes d'implantations humaines, dans une région qui a, certes, subi de profondes transformations dues aux modifications des modes et rapports de production, mais où, peut-être, des traditions ont pris suffisamment de force pour se maintenir. Des questions ne peuvent, en tout cas, être laissées de côté: on le verra à propos du perchement comme du groupement.

Que l'on ne s'étonne pas si l'exposé qui veut être aussi un état des questions, reste très lacunaire ou surtout a été voulu critique. Je n'entend point du tout nier la valeur de travaux — souvent faits par des chercheurs bénévoles sans lesquels la recherche n'avancerait pas. Je désire néanmoins marquer nettement ce qui fait problème. Soit dans les articles de revues, soit dans les informations publiées dans *Gallia* à partir des rapports

¹⁾ Ce texte a été donné dans la plaquette du colloque XXX de l'union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques, *Les relations entre l'empire romain tardif, l'empire franc et ses voisins*, organisé par K. Böhrer lors du IX^e congrès de Nice. Le texte est partiellement modifié et complété sur quelques points, en 1977. Les dessins sont de S. Roucole.

²⁾ Il n'y a pas de bibliographie systématique donné sur l'habitat, ni même sur le Haut Moyen Age de la Gaule. Pour les dernières années, on peut se reporter à une bibliographie faite dans un tout autre esprit: J. Hubert,

L'archéologie chrétienne en France depuis 1939. Actes du V^e congrès international d'arch. chrétienne, Aix-en-Provence, 1954 (1957) 97–108. — P.-A. Février, *L'archéologie chrétienne en France de 1954 à 1962. Atti del VI congresso internazionale di archeologia cristiana, Ravenna, 1962 (1965) 57–93.* — P.-A. Février et N. Duval, *Les monuments chrétiens de la Gaule transalpine. Actas del VIII congresso internacional de arqueologia cristiana, Barcelona, 1969 (1972) 82–106.* — Pour le reste, on utilisera les rapports de *Gallia* et la chronique d'*Archéologie médiévale*.

des fouilleurs, tant de fausses certitudes apprises et plaquées sur le réel — qui n'est décrit que de façon sommaire souvent, et donc ne peut être contesté ou critiqué — ressortent pour le lecteur qui essaie de construire une synthèse. Dans certains secteurs, d'autre part, la recherche a suffisamment avancé pour que l'on soit amené à mettre en doute des affirmations qui dérivent de schémas explicatifs dépassés, voire erronés.

Dans un domaine où il reste tant à faire, il importe de ne pas craindre de rompre avec les schémas récusés. Ce qui est vrai de toute recherche, l'est certainement plus dans une histoire qui passe de l'analyse des textes médiévaux à l'approche par les données de la culture matérielle. Or, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, ce sont souvent des archéologues, formés aux disciplines de la protohistoire, parfois de l'archéologie classique, qui sont les plus tentés par les interprétations faites à partir des textes, historiographiques ou éventuellement diplomatiques, lorsque ce n'est pas par une histoire apprise. Or, l'ignorance où nous sommes des conditions réelles de vie, incite à la méfiance devant les quelques événements rapportés par les chroniqueurs, à plus forte raison devant les interprétations qu'ils ont pu donner. Quant à la lecture des chartes, elle n'est pas aussi évidente qu'il en paraît.

J'ajoute que le Midi méditerranéen si profondément marqué qu'il aît été par l'influence hellénique et surtout romaine, si déterminé qu'il aît été par les structures mises en place par la colonisation, n'en est pas moins très divers : le littoral des étangs languedociens et la garrigue voisine, tout comme les Causses, ont eu des modes de vie contrastés et un devenir qui n'est pas identique. De même, les vallées alpestres et la Basse Provence qui, durant le Haut Empire, se différenciaient nettement. Quant à la mise en place des nouvelles structures de société médiévale, elle ne s'est pas faite de la même façon et au même moment, ce qui n'a pas manqué d'avoir une influence sur l'organisation de l'espace et donc de l'habitat. Ces différences auxquelles on commence d'être sensible, par des approches diverses, doivent mettre en garde contre le danger de toute extrapolation à partir de ce que l'on connaît présentement comme à partir de ce qui va être dit. Seules des études régionales fines, appuyées sur des monographies de sites, et donc des séries de fouilles, feront avancer vers des solutions. Pourtant si provisoires qu'elles risquent d'être pendant longtemps, les conclusions d'un moment sont nécessaires pour s'orienter et poursuivre la recherche.

Cette approche de l'habitat et de ses transformations, je la mènerai en essayant de restituer la structure des implantations, c'est-à-dire en considérant les habitats groupés essentiels à l'organisation humaine de l'antiquité, les chefs-lieux de *civitates*, puis les autres sites groupés de plaine ou de hauteur, enfin les habitats dispersés. Ce qui conduira à une recherche des causes des transformations qui auront été constatées. Mais ce plan ne pourra être parfaitement respecté, car il faudra essayer de faire intervenir, lorsque cela sera possible, le facteur temps et aussi des séries causales qui amèneront à des retours en arrière ou à des sauts en avant.

A la fin de l'Antiquité, est en place une structure hiérarchisée d'habitats et de territoires. Elle n'est certainement pas la même qu'aux premiers temps de la conquête, ni même sans doute qu'à l'époque augustéenne³). Mais sur cette structure, ne s'est pas encore plaqué ce qui existera au Moyen Age où les archevêchés, évêchés et paroisses se partageront l'espace.

Il y a des provinces, cadres administratifs régionaux, et des *civitates*, chacune avec son chef-lieu. A la fin du IV^e siècle, la Narbonnaise première, la Viennoise, la Narbonnaise seconde, se partageant, en Gaule, ce qui avait été le territoire de la Narbonnaise (fig. 1). La seule province à avoir été détachée de la Gaule et rattachée à l'Italie est celle des Alpes cottiennes; les autres petites provinces alpestres: Alpes maritimes et Alpes graies et pennines subsistaient. Une modification était intervenue: alors que les Alpes maritimes étaient dans le ressort du diocèse de Viennoise (les sept provinces de la *Notitia provinciarum et civitatum Galliarum*), les Alpes graies étaient comptées parmi les dix provinces de Gaule septentrionale⁴) et donc sous l'autorité d'un vicaire du diocèse des Gaules. Dans le reste du Midi, la ville, administrativement la plus importante était Vienne, jusqu'au moment du moins où la Préfecture des Gaules fut transférée à Arles⁵). Dépendaient de Vienne, chef-lieu de diocèse et de province, Narbonne, Aix et Embrun qui avait supplanté *Cemenelum*, peut-être depuis le début du III^e siècle, comme capitale des Alpes maritimes. Et de chacune de ces villes dépendaient les *civitates* qu'énumère la *Notitia* et leurs chefs lieux.

Avant que se calquent, sur ce cadre administratif civil, les circonscriptions religieuses, un temps s'est écoulé qui s'est accompagné d'un certain nombre de transformations secondaires. La rivalité d'Arles et de Vienne a entraîné un partage d'influence entre les évêques des deux villes. Marseille s'est efforcée un temps de jouer un rôle. Aix et surtout Embrun ont eu du mal à imposer une autorité⁶) et c'est en fait seulement à l'époque carolingienne que le système se trouve bien mis en place. Dans le même temps, des évêchés nouveaux sont apparus qui témoignent certainement de l'importance acquise par des agglomérations secondaires du Haut Empire⁷).

³) J'ai essayé de le souligner: *A propos du vicus en Gaule méridionale. Caesarodunum 11. Actes du colloque. Le vicus galloromain* 1976, 309-321.

⁴) Ed. Th. Mommsen, *Mon. Germ. Hist., Auct. Ant.* IX 552-612 = *Corpus Christianorum* CLXXX 385-406.

⁵) A. Chastagnol, *Le diocèse civil d'Aquitaine au Bas Empire. Bull. Soc. Nat. Antiqu. France* 1970, 272-290; sur le transfert: id., *Le repli sur Arles des services administratifs gaulois en l'an 407 de notre ère. Revue Hist.* 249, 1973, 23-40; contra J. R. Palanque, *Du nouveau sur la date du transfert de la préfecture des Gaules de Trèves à Arles. Provence*

Hist. 23, 1973, 29-38.

⁶) E. Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine 2* (1957) 107-133.

⁷) J. R. Palanque, *Evêchés de la Narbonnaise première à l'époque romaine. Ann. Univ. Montpellier et Languedoc-Roussillon* 1, 1943, 117-186. — Id., *Evêchés provençaux à l'époque romaine. Provence Hist.* 1, 1951, 105-143. — Id., *Les évêchés du Languedoc oriental à l'époque wisigothique (462-725). Bull. Litt. Ecl.* 33, 1972, 159-165. — J.-M. Roux, *Les évêchés provençaux de la fin de l'époque romaine à l'avènement des carolingiens. Provence Hist.* 21, 1971, 373-420.

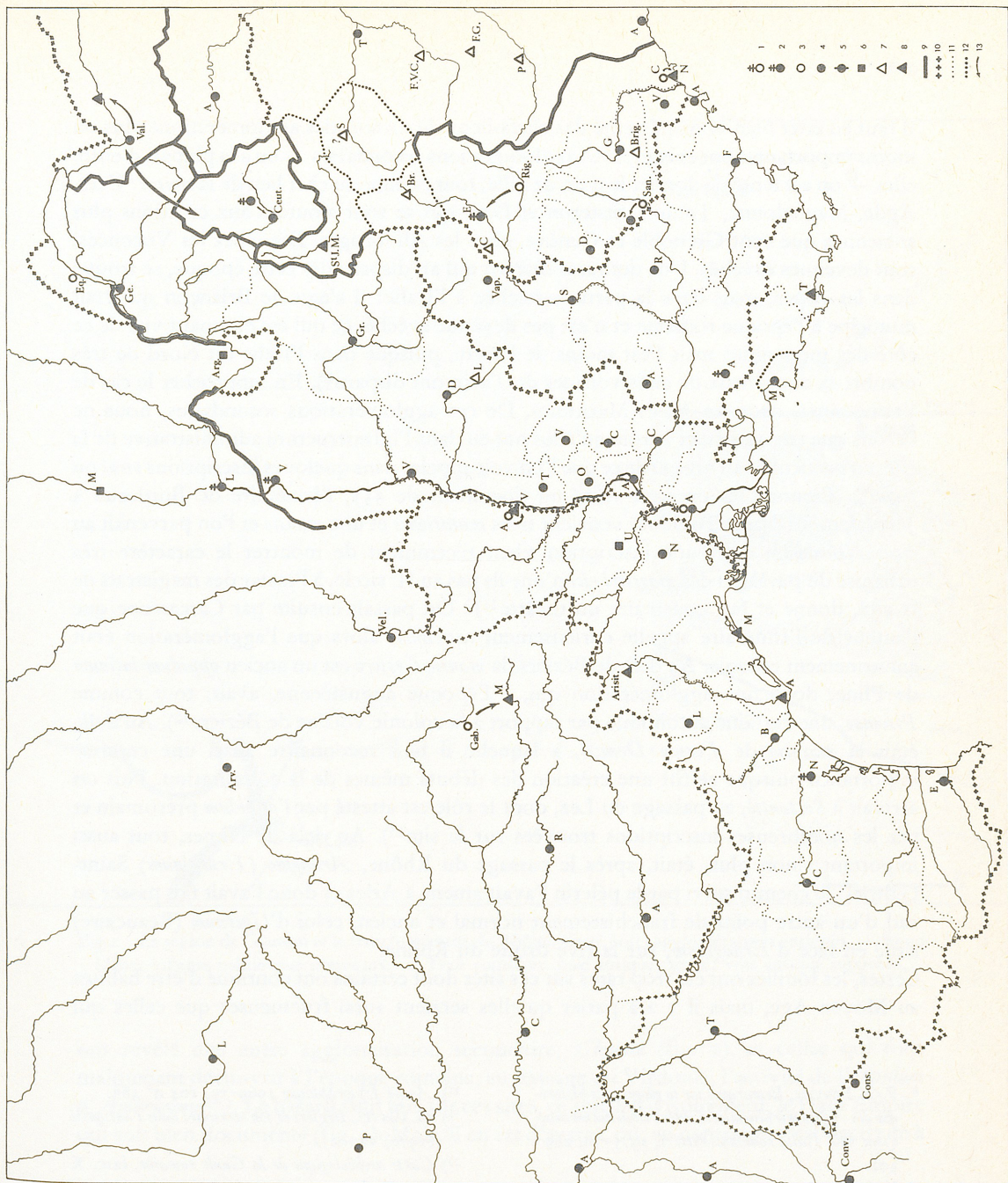


Fig. 1 Carte de l'ancienne Narbonnaise. — 1 métropoles de l'ancienne Narbonnaise, dans la *Notitia*; 2 métropole médiévale; 3 cité de la *Notitia* qui disparaît; 4 cité qui subsiste; 5 cité dont on peut restituer la présence dans la *Notitia* et qui subsiste; 6 *castrum* devenu évêché; 7 cité antique qui ne figure plus dans la *Notitia*; 8 nouvel évêché du V^e s. ou postérieur; 9 limites «théoriques» des provinces anciennes (Narbonnaise, Alpes cottiennes et grates); 10 limite des provinces nouvelles des deux Narbonnaises et de Viennoise (les limites de 9 et 10 se fondent, pour la commodité du dessin, sur les tracés médiévaux des cités et diocèses, supposés inchangés); 11 limite de diocèse; 12 limite supposée; 13 les petites flèches marquent les déplacements de sites; la grande relie les deux diocèses de la province médiévale de Tarraentaise.

Il faut en effet bien voir qu'à côté des chefs-lieux de *civitates* des agglomérations plus ou moins importantes ont existé. A ces agglomérations secondaires — ou à la plupart d'entre elles — on est tenté de donner le nom de ville, tout comme au chef lieu de la *civitas* : Uzès, Agde, Maguelonne, Toulon, Sisteron et Gap, qui se sont ajoutées aux créations plus anciennes que sont Grenoble et Genève, chez les Allobroges, Die, chez les Voconces, sont devenues évêchés. Une des rares *civitates* qui ait disparu dès cette époque, se trouve dans les Alpes, mais dans la partie rattachée à l'Italie : il s'agit de Briançon qui était municipale à l'époque romaine et n'est pas devenue évêché, ce qui est étonnant vu de ce côté des montagnes mais l'est moins de l'autre, puisque dans l'Italie du Nord de très nombreux chefs-lieux de cités voisines de Turin ont disparu⁸⁾. En rapprocher le cas de Briançonnet, dans les Alpes Maritimes. De ces agglomérations secondaires, nous ne savons que très rarement le rôle qu'elles ont eu dans l'infrastructure administrative de la cité, en particulier au niveau de ce que l'on voit appeler dans quelques inscriptions *vicus* ou *pagus*⁹⁾. Prenons un exemple dans un document de 333, l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem¹⁰⁾. Après Toulouse venaient trois *mutationes* et une *mansio* et l'on parvenait au *vicus Hebromago* dont une inscription vient récemment de montrer le caractère très urbanisé du paysage : des *magistri vici* n'ont-ils pas au II^e siècle, à l'instar des magistrats de la cité, donné et fait construire un théâtre¹¹⁾? On passait ensuite par Carcassonne que l'auteur de l'Itinéraire appelle curieusement *castellum*, alors que l'agglomération était anciennement colonie. Au delà de Béziers, la *mansio Cessero* est un ancien *oppidum latinum* de Pline, donc une agglomération qui, à l'époque augustéenne, avait, tout comme *Piscenae*, une certaine autonomie par rapport à la colonie voisine de Béziers¹²⁾. Au delà, était la *mutatio* de *Forum Domiti*, à laquelle il faut reconnaître aussi une certaine importance puisque ce fut une création des débuts mêmes de la colonisation. Puis on arrivait à *Sostantio*, au passage du Lez, dont le rôle est attesté par l'*oppidum* préromain et par les nombreuses inscriptions trouvées sur le site¹³⁾. Au delà de Nîmes, tout aussi important sinon plus, était, après le passage du Rhône, *Arnagino* (*Ernaginum*) Saint-Gabriel : le chemin suivi par le pèlerin l'avait amené à Arles et donc l'avait fait passer au sud d'un autre point de franchissement normal et ancien, celui d'*Ugernum* (Beucaire) situé en face d'*Ernaginum*, sur la rive droite du Rhône.

Certes, les fouilles ont été trop rares sur ces sites dont certains ont continué d'être habités au Moyen Age, mais il y a à parier qu'elles seraient aussi fructueuses que celles qui

8) P.-A. Février, *Remarques sur la géographie historique des Alpes méridionales. Centro studi documentazione sull'Italia romana. Atti* 7, 1975-76, 269-301.

9) Voir plus haut note 2.

10) Ed. O. Cuntz, *Itineraria romana* 1 (1929) 86-102 = *Corpus Christianorum* CLXXV 1-26.

11) *Année Epigraphique* 1969-70, 104 n° 388.

12) M. Clavel, *Béziers et son territoire dans l'antiquité* (1970) 220-232.

13) *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. X (par E. Bonnet, 1946) 6-7 n° 19; voir aussi J.-Cl.-M. Richard, *La région montpelliéraine à l'époque préromaine* (1973).

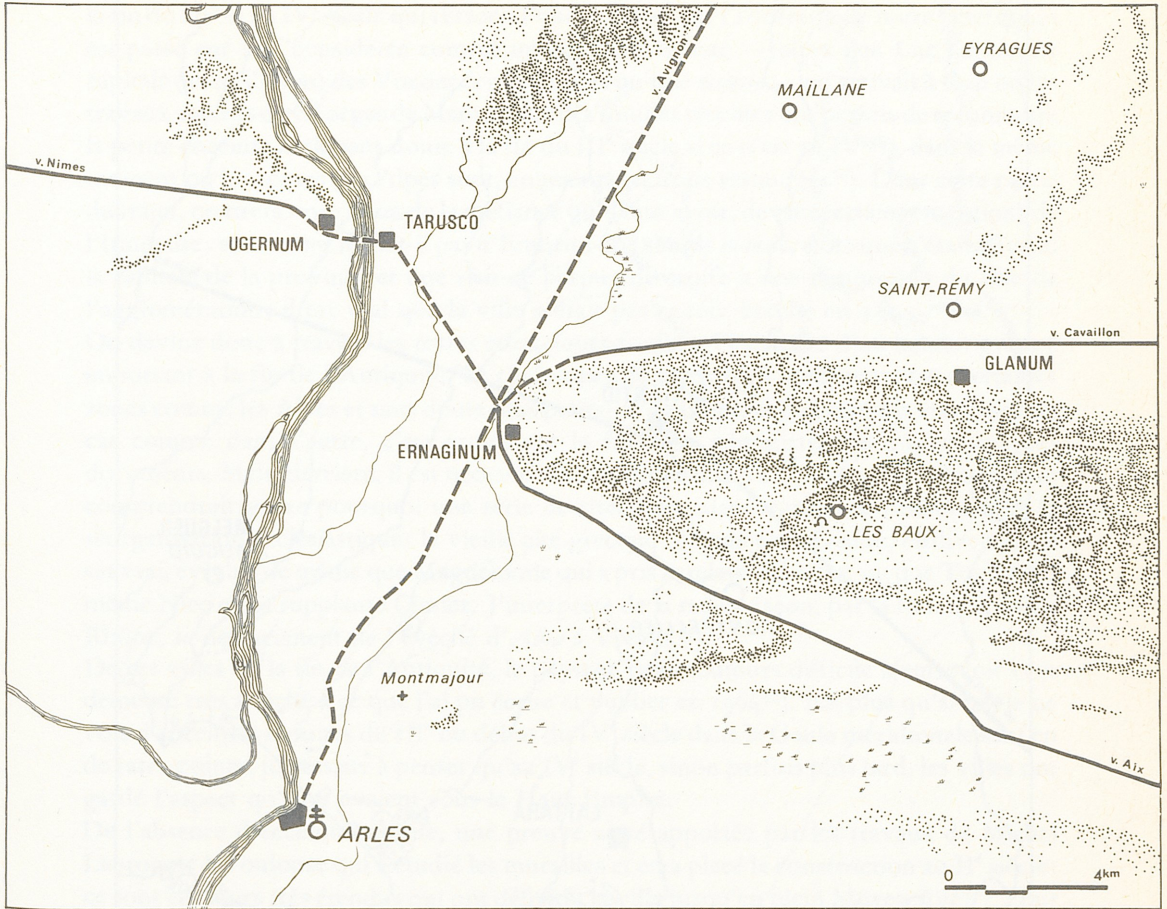


Fig. 2 La région de Glanum et le franchissement du Rhône. Carré noir: agglomérations antiques. — Rond blanc: villages médiévaux nouveaux. — Trait continu: voie antique; tireté: voie antique supposée.

ont révélé une autre agglomération secondaire, *Glanum* (fig. 2), et celles qui font maintenant découvrir à l'époque romaine, au passage du Viridoule, l'activité de l'*oppidum* d'*Ambrussum*¹⁴). Le hasard veut que sur ces sites, ce soit, provisoirement, le Haut Empire qui soit bien documenté (fig. 3). Mais, il en est d'autres, où, au contraire, c'est l'activité à

¹⁴ J.-L. Fiches, M. Fenouillet et Chr. Wujek, *Sept ans de recherches à Ambrussum, oppidum relai de la*

voie domitienne (1968-1974) (1976).

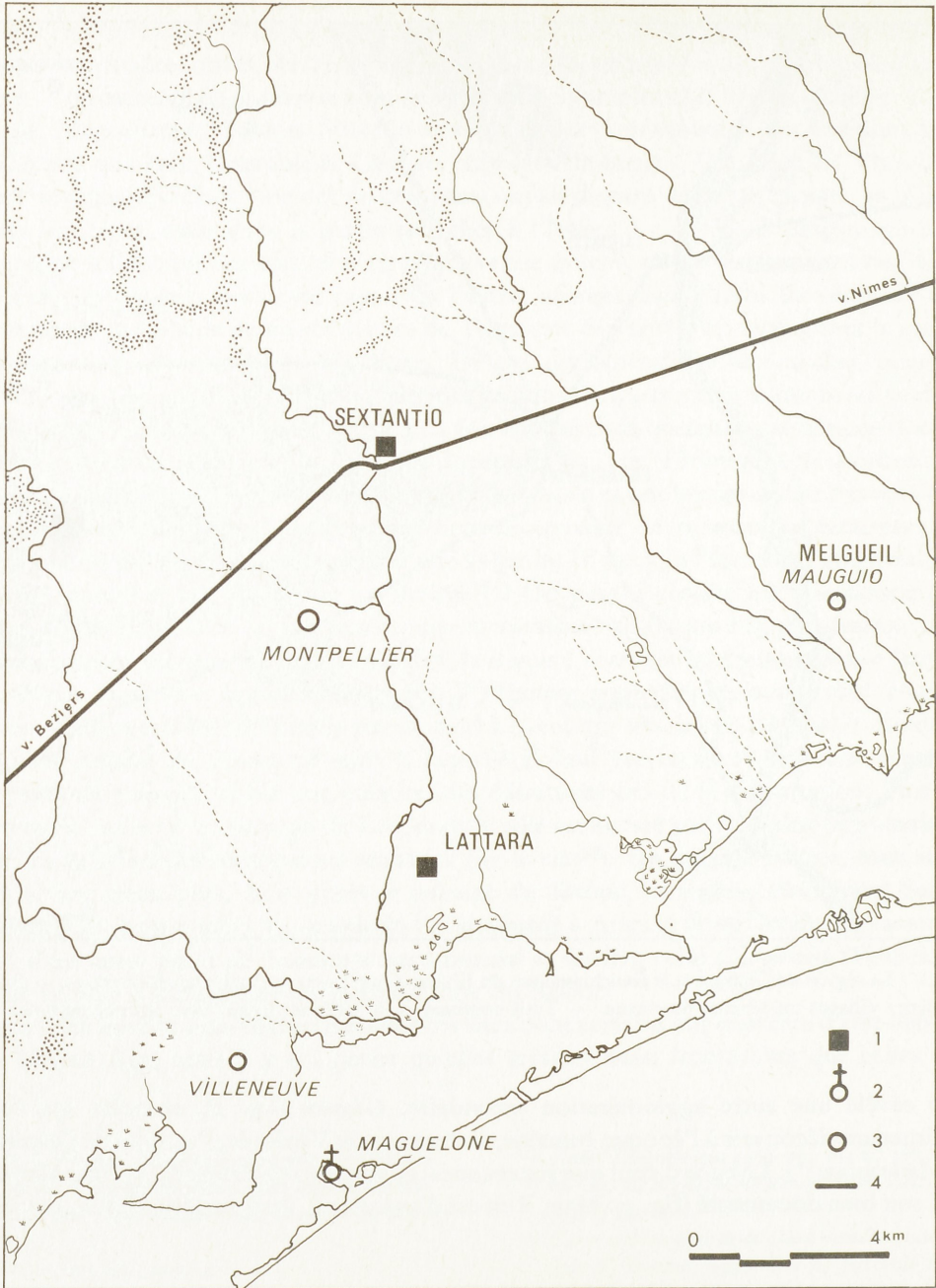


Fig. 3 La région de Maguelone et Montpellier.

la fin du III^e et au IV^e siècle qui ressort. Pour en rester sur l'itinéraire de notre pèlerin qui est passé par Die considérée comme un chef-lieu de cité — alors que Luc l'ancienne capitale (avec Vaison) des Voconces n'était plus qu'une *mansio* — on arrivait à Gap où les travaux anciens de Georges de Manteyer et des fouilles récentes ont permis de reconnaître la petite enceinte bâtie sans doute à la fin du III^e siècle si ce n'est au IV^e (15), dans le même moment où les routes des Alpes sont, en maints endroits restaurées (16). Dans cette partie du trajet, on tirera une raison de la méfiance qu'il faut avoir, devant certaines mentions de l'itinéraire : son auteur ne fait-il pas d'Embrun une simple *mansio*, alors que c'était devenu la capitale de la province et que rien ne permet de croire à une diminution du rôle de l'agglomération ; il est vrai que la ville n'était pas encore évêché en 333.

On devine donc à travers les textes et quelques fouilles, l'existence d'un habitat groupé important à la fin de l'Antiquité, de chefs-lieux de cités (plus nombreux dans certaines zones comme les Alpes et sans doute plus petits), d'agglomérations secondaires. Dans un cas comme dans l'autre, c'est seulement la fonction administrative qui ressort des documents. Mais, derrière, il est nécessaire de restituer une vie économique, sinon on ne comprendrait guère pourquoi une série de sites portuaires sortant de l'ombre avec la réorganisation ecclésiastique : la vieille cité grecque d'Agde est devenue, tardivement il est vrai, évêché, de même que Maguelonne qui a pris le relais de Lattes, ou que Toulon ou même Nice qui a supplanté Cimiez. J'interprète de la même façon, par la fonction sur le Rhône, le déplacement de l'évêché d'*Alba* à Viviers (17).

De ces villes de la fin de l'Antiquité, le paysage reste toujours difficile à entrevoir et je demeure très attaché à ce que j'ai pu écrire et publier en 1964 (18). Pas plus qu'alors, je ne vois d'enceintes réduites du III^e ou début du IV^e siècle dans la Gaule méridionale sauf en de rares points ; je persiste à penser qu'au IV^e siècle, sinon parfois plus tard, les villes ont gardé l'aspect qu'elles avaient sous le Haut Empire.

De l'absence d'enceinte réduite, une preuve a été apportée par les travaux de Michel Labrousse à Toulouse qui a étudié les murailles et en a placé la construction au II^e siècle : ce sont ces murs très étendus qui ont défendu la ville jusqu'en plein Moyen Âge (19). Pour Béziers, je ne suis pas convaincu de l'existence d'une enceinte réduite (20) car, là où un mur

15) G. de Manteyer, *Le nom et les deux premières enceintes de Gap* (1905) et *Bull. Soc. Etudes Hautes-Alpes* 24, 1905. — Fr. Salviat, *Informations. Gallia* 30, 1972, 534-535. — P.-A. Février, *Gap et les cités voisines à l'époque romaine. Bull. Soc. Etudes Hautes-Alpes* 1974, 3-15.

16) I. König, *Die Meilensteine der Gallia Narbonensis* (1971) 43-49.

17) P.-A. Février, *Permanence et héritages de l'antiquité dans la topographie des villes de l'occident durant le haut moyen âge. Settimane di studio del centro italiano di studi sull' alto medioevo XXI.*

Topografia urbana e vita cittadina sull' alto medioevo in occidente, Spoleto, 1973 (1974) 57-58.

18) L'article cité à la note précédente donne quelques indications bibliographiques pour la région. Voir aussi P.-A. Février, *Le développement urbain en Provence de l'époque romaine à la fin du XIV^e siècle* (1964) 43-48.

19) M. Labrousse, *Toulouse antique* (1968) 238-290.

20) Clavel *op. cit.* (note 12) 246-257. En comparant les deux plans des p. 240 (Haut Empire) et 249, on voit l'incertitude devant laquelle on est.

est certain, sa fonction est conjoncturale et surtout son emplacement ne peut être défini par rapport à l'étendue de la colonie de vétérans. Je continue donc à penser que l'on peut se trouver soit devant des réfections tardives d'une enceinte ancienne, soit devant des constructions médiévales. Le seul cas qui réellement fasse problème est celui de Vienne²¹).

Dans cette ville qui attend encore la publication de fouilles stratigraphiques rigoureuses, il semble que le quartier de rive droite du Rhône, Saint-Romain-en-Gal — une extension de l'agglomération primitive —, n'ait pas eu de vie active à basse époque. Par ailleurs, il est sûr que l'église Saint-Pierre²²) bâtie dans une zone habitée, a servi de sépulture aux évêques, et ce depuis le milieu du V^e siècle. Il est donc possible que l'habitat tardif soit à localiser entre la Gère, le Rhône, le ruisseau Saint-Marcel et la colline du Pipet. Des fragments de remparts, malheureusement mal datés dans les parties basses, donneraient à l'agglomération une superficie de 36 hectares. Mais il faut reconnaître, avec André Pelletier, que les murs attribués à l'enceinte tardive sont ou bien des réutilisations de murs plus anciens — et sans fonction défensive — soit non datés — ce qui m'amène à me demander s'ils n'appartiennent pas plutôt à une enceinte médiévale. Fait exception le grand mur du mont Pipet: mais n'est-il pas le signe de l'aménagement d'un site qui a pris de l'importance à la fin de l'Antiquité comme en témoignent les autres constructions de la hauteur? Le cas de Vienne, ville qui, durant le Haut Empire n'a jamais rempli le rempart qui la limitait et qui, au contraire, a débordé de l'autre côté du Rhône, est donc trop complexe pour pouvoir servir de modèle. Il en va de même pour Lyon dont l'histoire du développement et des transformations n'est guère plus claire. Je continue de penser qu'il faut laisser à part le cas de Grenoble dont de nouveaux éléments de remparts ont été dégagés²³) tout comme celui de Gap. Ce sont en effet des villes qui ont été tardivement élevées au rang de chef-lieu de cité et l'on ne peut donner à leurs murs la même signification qu'à ceux des anciens chefs-lieux. Par ailleurs, on sait le rôle militaire que Grenoble a eu: sous Claude le gothique, n'y avait-il pas là des vexillations et des cavaliers, des troupes assurant la protection de la Narbonnaise²⁴)?

Il est regrettable que l'on soit aussi mal renseigné sur la Marseille du Moyen Age, au

²¹) A. Pelletier, *Vienne galloromaine au Bas-Empire (275-478 après J.-C.)* (1974) = *Bull. Soc. Amis Vienne*, no. spécial. — Fr. Descombes, *Vienne dans: La topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines à la fin du VII^e siècle* (1975), 120-149 dactylographié. — J. Fr. Reynaud, *Au moyen âge. Vienne la sainte. Archeologia* 88, 1975 novembre, 44-54.

²²) L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* 1 (1907) 184. Je ne vois aucune raison,

contrairement à ce que pense Pelletier d'y placer la cathédrale primitive de Vienne; Pelletier se fonde sur des théories générales qui n'ont aucun fondement sinon dans l'historiographie récente. Voir l'article cité (note 21) 118-120.

²³) M. Leglay, *Informations. Gallia* 22, 1964, 519-526.

²⁴) *CIL* XII 2228 = *ILS* 569.

moins avant le XIII^e siècle²⁵), maintenant que l'on mesure l'étendue assurée de la ville grecque jusqu'au fond du Lacydon, c'est-à-dire aux abords de ce qui fut l'enceinte du XIV^e siècle et sans doute dans la zone où fut le mur du XI^e siècle²⁶). En tout cas, ces tracés médiévaux, sûrs ou hypothétiques, à l'ouest de l'agglomération montrent que la ville médiévale est peu différente, (de ce côté du moins), de la ville antique. Aucune raison donc d'imaginer une ville plus réduite.

Il n'en va pas de même à Fréjus, mais là les fouilles récentes ont confirmé que les quartiers situés aux abords du rempart de la colonie sont restés habités jusqu'au IV^e siècle²⁷). Certaines parties — un hangar dans une *insula* — ont été abandonnées seulement après le milieu du IV^e. Dans d'autres espaces, une occupation du IV^e siècle est attestée. Un point important est fourni par la quasi-absence de céramique estampée grise qui, si mal datée qu'elle soit, fournit un repère chronologique: il y a de fortes chances pour que cette zone périphérique soit abandonnée au V^e siècle. Reste à savoir si, lorsque l'on étendra les sondages vers le centre de la ville, on aboutira à des conclusions semblables ou si, au contraire, il faudra restituer un abandon plus tardif à la rencontre du *decumanus* et du *cardo* principaux. Car la date de la petite enceinte dont la présence est attestée aux XII^e–XIII^e siècles n'est pas connue. On constate qu'elle s'ordonne autour du groupe épiscopal paléochrétien et qu'elle passe au voisinage du port antique; mais je ne saurais en dire plus.

J'espère que les travaux en cours immédiatement au sud de l'agglomération médiévale d'Arles apporteront des informations précises. Les premières découvertes de 1975 avaient montré à la fois l'extension de l'occupation préromaine au sud du tracé supposé de l'enceinte coloniale et des constructions du haut empire; mais, par ailleurs, il était apparu que le site avait été occupé par une extension de la nécropole. Or, les travaux de la fin de l'année 1976 semblent prouver que un peu plus à l'ouest, sous l'axe du *cardo* qui longe et le cryptoportique et l'emplacement ultérieur de la cathédrale, toujours à l'extérieur des murs, l'habitat est assuré pour le IV^e et le V^e siècle. Les couches et la céramique indiquent bien des remaniements nombreux et une longue durée ce qui tend à ruiner l'hypothèse

²⁵) *Les découvertes archéologiques de la Bourse à Marseille* (1968), plan donné par M. Euzennat, Fr. Salviat et P. Veyne. *Les scholies bernoises de Lucain, César et Marseille antique. Etudes Classiques* 3, 1968–1970, 20. Si intéressante que soit l'hypothèse, j'hésite néanmoins à prolonger le mur par le vallon de la Joliette. Faut-il plutôt penser à une enceinte qui ferait retour en contre bas au nord des Carmes et des Moulins?

²⁶) J'étais tenté en rédigeant *Le développement...* (voir note 18) p. 99–100, de restituer un mur

médiéval à l'ouest de Saint-Martin et donc entre la porte de la Frache et la Plan Fourmiguière (fig. 23). Aujourd'hui je me demande s'il ne faut pas identifier les vieux murs et vieux fossés de 1163 qui délimitent le territoire des Accoules et de Saint-Martin, là où l'on voit les murs grecs et là où l'on peut restituer leur tracé, c'est-à-dire autour de la Butte des Carmes.

²⁷) P.-A. Février, M. Janon et Cl. Varoqueau, *Fouilles au Clos du Chapitre à Fréjus. Comptes Rendus Paris* 1972, 355–381.

encore fréquemment avancée d'une enceinte de la fin de l'Antiquité serait sur le tracé médiéval²⁸).

Il est pour moi hors de doute que dans l'habitat urbain, plus encore que dans le domaine rural, la documentation sur laquelle l'archéologue doit s'appuyer est très lacunaire et risque de le rester longtemps. La longue durée de l'occupation de ces sites, les transformations subies — en particulier du fait du creusement des caves au Moyen Age — risquent longtemps d'occulter une approche; et ce, d'autant plus aisément que les incessants travaux de voirie contribuent à prolonger la destruction. Il y a plus: l'interprétation de la fouille, elle-même, est délicate et un rapprochement trop rapide des très rares données textuelles et de sondages réduits risquent de fausser la vision. Les récentes fouilles d'*Albintimilium* et d'Albenga ont bien montré la complexité des phénomènes. La situation peut être différente selon que l'on est amené à considérer un édifice public — et en particulier des thermes qui n'ont cessé d'être remaniés, pour des raisons techniques — ou l'habitat. Je suis, par ailleurs, très sceptique devant les interprétations de couches d'incendies — on y reviendra. Je sais enfin que la chronologie de la céramique est loin d'être assurée et que les séries monétaires trahissent d'étonnantes variations dont les fouilleurs n'ont pas encore perçu les implications. Aussi, est-il indispensable de mettre en garde les historiens qui ont l'habitude de se fonder essentiellement sur des textes devant les dangers d'une utilisation hâtive de sondages et de fouilles — et entre autres, des miennes.

Une confirmation du maintien de l'habitat antique en plaine, à une grande distance de ce qui sera voit la ville du XI^e siècle soit celle des XIII^e–XIV^e siècle, est Riez. Là, les travaux de Guy Barruol ont confirmé l'existence de la cathédrale dans l'axe du baptistère qui s'est conservé jusqu'à nos jours²⁹). Il faut attendre aussi de la publication des fouilles de Vaison des informations: là aussi la cathédrale est sur le site antique et c'est seulement avec un Moyen Age avancé que l'on découvre l'habitat de l'autre côté de l'Ouvèze ou pied du château des comtes de Toulouse (fig. 4).

Parmi les chefs-lieux de *civitates* qui existaient à la fin de l'antiquité, rares sont ceux qui ont disparu, que ce soit au profit d'une autre agglomération du territoire (*Alba-Viviers*, peut-être Carpentras-Venasque), ou d'une agglomération voisine. Le meilleur exemple est celui de *Cemenelum* (fig. 5) qui fut pourtant siège épiscopal et qui a été si bien supplanté par le port de Nice qui avait une communauté chrétienne organisée dès le début du IV^e siècle, que toute trace de la cathédrale avait disparu; pas même un toponyme n'en gardait le souvenir, au Moyen Age, à ma connaissance. Il est notable que ce soit précisément dans les petites cités des Alpes que l'on constate une pareille instabilité: Briançonnet

²⁸) Et reprise par C. R. Brühl, *Palatium und Civitas*
1. *Gallien* (1975) 239.

²⁹) Fr. Salviat, *Informations. Gallia* 25, 1967, 391–
395.

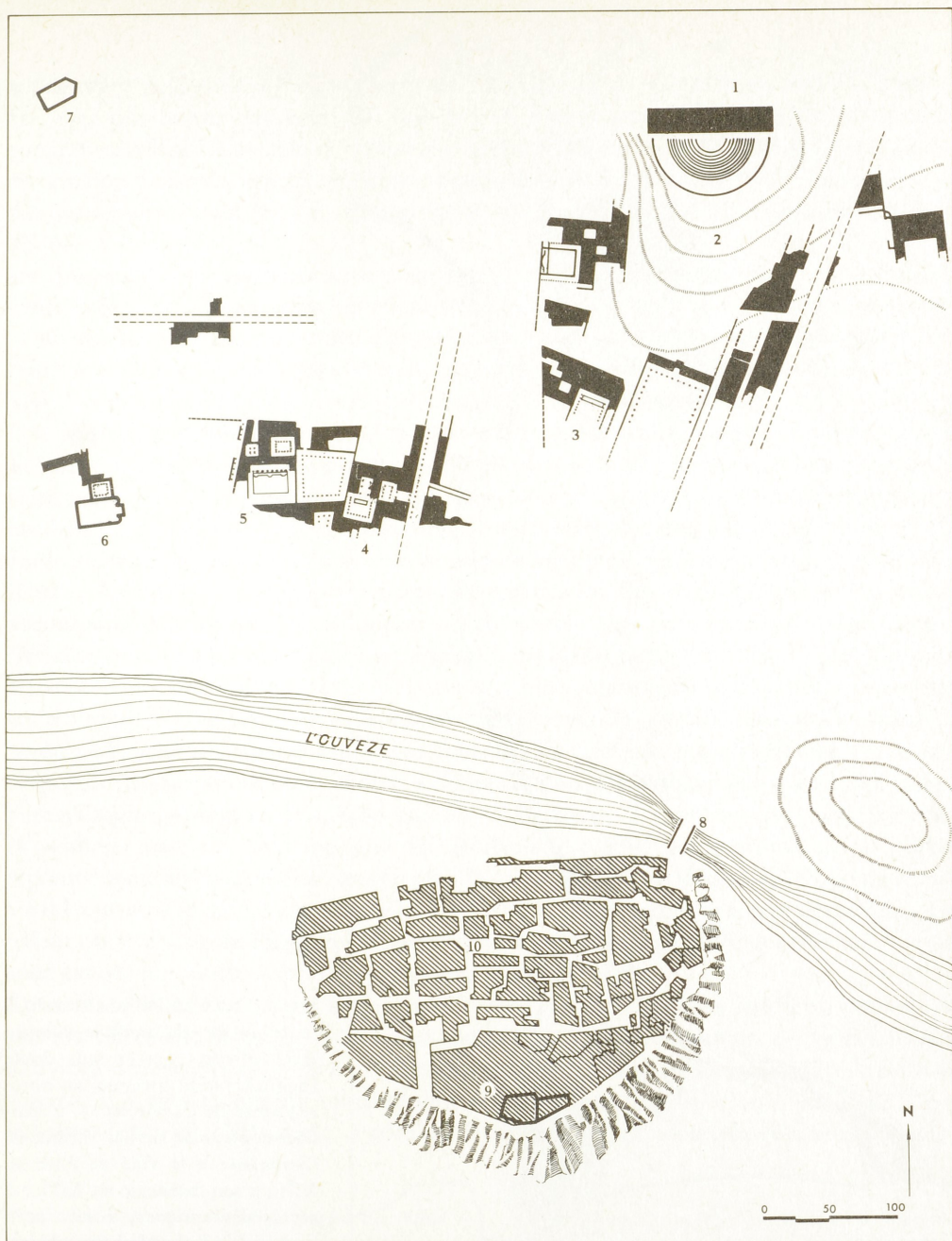


Fig. 4 Site antique et médiéval de Vaison. Au nord de l'Ouveze, apparaît la ville antique de plan irrégulier (en noir). — 1 théâtre; 2 colline de Puymin; 3 maison des Messii; 4 maison du buste d'argent; 5 maison au dauphin; 6 cathédrale et cloître médiévaux (XI^e-XII^es.) installés sur un bâtiment public (?) antique; 7 Saint-Quenin; 8 l'Ouveze est franchie par un pont antique; 9 au sud, la ville médiévale groupée au pied du château comtal.

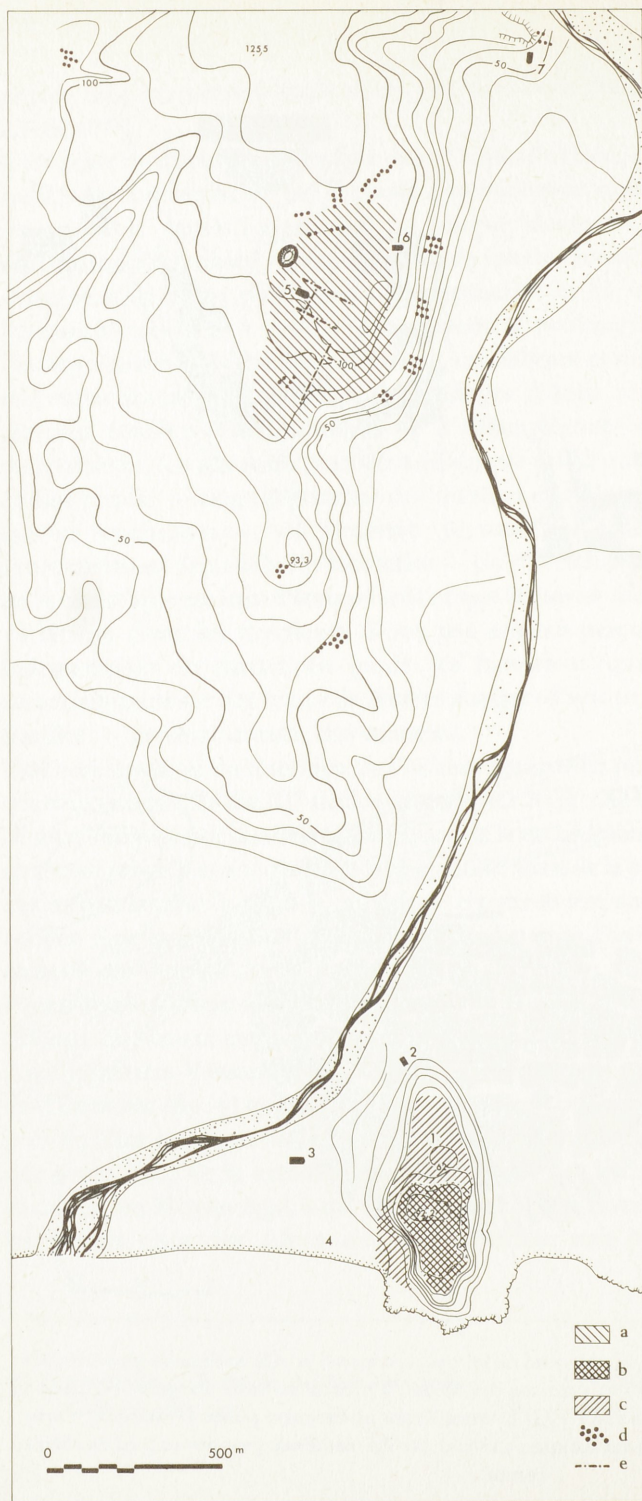


Fig. 5 Nice et Cimiez. Au sud, la butte où est implantée la ville du Haut Moyen Âge et sans doute l'agglomération grecque; au nord, le plateau de *Cemenelum*. — a étendue supposée de la ville romaine de *Cemenelum*; b la ville de Nice au XI^es.; c son extension au XII^es.; d nécropoles antiques; e rues antiques. — 1 Saint-Michel; 2 Saint-Martin; 3 Sainte-Réparate; 4 port médiéval; 5 cathédrale de Cimiez au V^e s.; 6 Sainte-Marie; 7 Saint-Pons.

supplantée par Glandève³⁰) Castellane par Senez, Briançon peut-être par Suse; *Eturamine* et *Rigomagus* furent des créations éphémères. Par contre, Saint-Jean de Maurienne apparaît au VI^e siècle et se maintiendra. On aimerait suivre le devenir des agglomérations secondaires de la même façon, ne serait-ce qu'à partir de listes. Cette possibilité ne nous est pas laissée pour le haut Moyen Age, aussi est-on amené à se fonder sur quelques maigres données.

Un des cas les plus intéressants est certainement, à cause des recherches qui y ont été menées, celui de *Glanum*, dont une partie a été fouillée — en particulier les niveaux récents — au moment où des méthodes d'approches n'étaient ce qu'elles sont devenues et où l'intérêt du site se portait plus vers les origines que sur le devenir ou la fin du site³¹). Mais le cas de *Glanum* n'est pas le seul à travers l'Occident ou l'Orient méditerranéen et l'on pourrait multiplier les lieux d'où toute trace a été évacuée, avec ce que l'on qualifie aisément de remblais récents, par des fouilleurs plus soucieux de restituer l'âge d'or de la romanité ou de l'hellénisme que ces temps obscurs mal documentés. H. Rolland pensait à un abandon du III^e au V^e siècle, mais comme il n'a jamais donné ni une stratigraphie ni une étude du matériel, on ne peut manquer de rester sceptique devant les datations proposées. Il est de fait que les photographies faites au cours des fouilles montrent bien le sanctuaire abandonné, des couches d'alluvions et au dessus des constructions; mais il est difficilement pensable que l'on ait eu, comme le fouilleur l'a dit, "une couche d'alluvions argileuses de plus d'un mètre d'épaisseur, bien homogène, sans aucun matériel archéologique". Ou bien doit-on supposer que l'on est devant une catastrophe naturelle brutale? Mais serait aussi inexplicable l'absence de tessons. Aussi préférerais je — au risque de passer pour trop sévère à l'égard d'un chercheur qui a tant fait pour l'archéologie — mettre en garde sur les conclusions à tirer des rapports anciens. N'oublions pas, par ailleurs, que H. Rolland a trouvé les maisons de la partie septentrionale du chantier fouillées en grande partie par ses prédécesseurs. Des remarques valables pour le sanctuaire pris entre les rochers qui délimitent le vallon peuvent être sans valeur pour le reste de l'agglomération. Il faut donc là aussi attendre des travaux — s'ils sont encore possibles — pour comprendre le devenir du site.

Ces remarques critiques sont importantes pour l'étude de l'habitat médiéval pour deux raisons. Sur le site même de *Glanum*, les fouilles ont montré l'existence — au dessus des alluvions déjà signalées — de constructions que H. Rolland a identifiées avec le *castrum Jancerii*. Il y aurait donc eu solution de continuité mais reprise d'un habitat qui a pu subsister jusqu'au VIII^e siècle; à côté de ces constructions on a trouvé une nécropole.

³⁰) G. Barrool, *Deux cités de la province des Alpes maritimes, Glandève et Briançonnet. Revue Etudes Ligures* 35, 1969, 231-276.

³¹) H. Rolland, *Fouilles de Glanum (Saint-Rémy de Provence)* (1946). — Id., *Fouilles de Glanum*

(1947-1956) (1958). Voir dans ce dernier ouvrage p. 115-117. Le plan des constructions récentes a été enfin donné par M. Euzennat, *Informations. Gallia* 25, 1967, 411.

Mais, par ailleurs, là où se trouve le village médiéval de Saint-Rémy, à quelques kilomètres au nord, existait un ensemble de thermes sur lequel est bâtie une partie de l'actuel hôtel de Sade. Rien de ces thermes ne peut être actuellement interprété comme basilique et baptistère³²). Or, on ne sait toujours pas quand et comment, autour de ces thermes ou de leurs ruines ou d'autres constructions, s'est organisé l'habitat médiéval qui a seul survécu.

Par le cas de *Glanum*, on se trouve en fait confronté à deux problèmes: celui de la disparition de certains habitats groupés antiques de plaine, celui donc de certains sites routiers comme *Forum Voconii* dans le Var ou les autres stations de la voie des Alpes maritimes au Rhône³³), et celui de l'apparition des villages médiévaux. On retrouvera ce dernier problème plus loin, car, avant de l'aborder, il faut considérer d'autres sites. Entre autres, ceux de hauteur.

L'habitat groupé de hauteur est, parmi les habitats groupés, celui qui a le plus retenu l'attention des géographes et des historiens puisqu'il s'est maintenu jusqu'à nos jours d'une façon telle qu'il caractérise l'organisation de l'espace habité méridional. Les géographes ont bien souligné et étudié le fait. Demangeon écrivait en 1927: "L'agglomération domine à mesure qu'on approche des bords de la Méditerranée"³⁴). Maintes études ont été consacrées au phénomène du perchement si sensible dans le paysage actuel³⁵) et aux différences qui apparaissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne, par exemple en remontant les vallées des Alpes³⁶). Des causes diverses ont été recherchées: incursions sarrasines³⁷), insécurité de l'époque féodale³⁸), influence de populations septentrionales pour G. Roupnel³⁹). Quoi qu'il en soit de ces interprétations sur lesquelles il faudra revenir, se trouve bien marqué l'importance du phénomène. Mais ce qui n'a peut-être pas été suffisamment noté, c'est d'une part l'ancienneté du phénomène mais aussi, et surtout, une continuité durant la période romaine.

Les fouilles récentes tendent à faire remonter l'origine de certains sites de hauteur habités de façon continue et groupée au VI^e, voire au VII^e siècle avant notre ère. Il se peut même

³²) Comme l'avait supposé H. Rolland, *Le baptistère de Saint-Rémy de Provence*. *Gallia* 1, 1943, 207-228 à la suite des doutes exprimés par J. Hubert, *L'architecture religieuse du haut moyen-âge en France* (1952) 49; j'avais revu le monument et n'avais rien trouvé en faveur de l'hypothèse d'un baptistère. L'édifice devrait être fouillé et publié.

³³) R. Boyer et P.-A. Février, *Stations routières romaines de Provence*. *Revue Etudes Ligures* 25, 1959, 162-185.

³⁴) A. Demangeon, *La géographie de l'habitat rural*. *Ann. Géogr.* 36, 1927, 3.

³⁵) R. Livet, *Habitat rural et structures agraires en Basse-Provence* (1962) 137-150; 182-200.

³⁶) R. Blanchard, *Les Alpes occidentales* 5 (1945) 165-169; P. Veyret, *Les pays de la moyenne Durance alpestre* (1945) 517-533.

³⁷) Blanchard *op. cit.* (note 36) 4 (1949) 730-734, 760-764; 5 (1945) 373, 381; 7 (1956) 467-470.

³⁸) Veyret *op. cit.* (note 36) 517-537. Sur l'insécurité en général: R. Dion, *Essai sur la formation du paysage rural français* (1934) 138; P. Masson, *Bouches-du-Rhône* 13, 1921, 84.

³⁹) G. Roupnel, *Histoire de la campagne française* (1932) 219-220.

que dès le second millénaire — si la datation du camp de Laure à Gignac (Bouches-du-Rhône) se confirme —, des habitats de hauteur semblables à ceux du premier millénaire — le type de l'éperon barré par exemple — aient coexisté avec les habitats groupés de plaines ou plateaux que l'on connaît maintenant. Mais, on notera que certains habitats perchés n'ont été occupés qu'à des époques tardives. C'est dans le courant du II^e siècle qu'apparaît l'*oppidum* de Taradeau (Var) (Taf. 57,2)⁴⁰ et celui de La Cloche près de l'étang de Berre est encore plus récent si son fouilleur a raison de placer son occupation seulement dans la première moitié du I^{er} siècle, c'est-à-dire après le soumission de la région par Sextius Calvinus⁴¹).

L'habitat de hauteur ne peut donc être considéré comme nécessairement lié à un besoin de défense contre une insécurité. Il est devenu, s'il ne l'a pas été dès le départ, lié à un type de société indigène que Rome n'a certainement eu aucun intérêt à faire disparaître. C'est dire l'importance qu'il faudrait attribuer à la datation précise des premières implantations humaines ou au développement de l'espace habité sur des sites beaucoup plus vastes et sans doute aussi plus importants comme celui de La Lagaste, à quinze kilomètres au sud de Carcassonne, dans la vallée de l'Aude, site dont le rôle naît de la conquête⁴²).

Par ailleurs, il ressort de dernières fouilles que si certains habitats de hauteur ont bien été abandonnés à la fin du I^{er} siècle avant notre ère ou au cours du I^{er} après (comme Ensérune), dans d'autres il n'y a pas de solution de continuité ou peut-être seulement une interruption de courte durée.

Un des cas les plus intéressants est certainement le site d'*Ambrussum*, au point de passage du Vidourle par la voie Domitienne⁴³). Si l'enceinte qui isole l'habitat vers l'ouest a bien été construite après le milieu du III^e siècle avant notre ère et si des constructions anciennes ont été reconnues, il apparaît maintenant que la maison à portiques intérieurs fouillée contre cette partie du mur n'a été édiflée que dans le cours du I^{er} siècle de notre ère. Ce site languedocien n'est certainement pas isolé puisque les travaux menés à Gaujac (Gard) vont sans doute apporter la preuve de constructions de même époque: restera à savoir si l'on est là devant un habitat ou un sanctuaire, hypothèse qui n'est pas à exclure.

Les fouilles faites au Chatelard de Lardier (Alpes-de-Haute-Provence)⁴⁴) ont en effet montré comment, une fois le sommet abandonné par les habitants, s'est maintenu un sanctuaire où l'on s'est rendu au moins jusqu'au IV^e siècle. Des hypothèses semblables

⁴⁰) Chr. Goudineau, *L'oppidum du Fort à Taradeau. Sites de l'âge du Fer et gallo-romains de la région de Nice* (1976) 16-39 = livret-guide de l'excursion B 3 du IX^e congrès de l'Union intern. des sciences préhist. et protohist.

⁴¹) L. Chabot, *Le castellum de Rognac et l'étang de Berre à l'époque préromaine. Revue Etudes Ligures* 34, 1968 (1972) 157-215. — Id., *Cabiers Num.* 10 n^o 38, 1973, 108 note 1.

⁴²) G. Rancoule, *Cabiers Ligures Préhist. et Arch.* 14, 1965, 49-70. — Id., *Bull. Soc. Études Scient. Aude* 67, 1967, 139-163. — G. Barruol, *Informations. Gallia* 27, 1969, 338; 29, 1971, 376; 31, 1973, 483-484.

⁴³) Voir plus haut note 14.

⁴⁴) H. Rolland, *Informations. Gallia* 20, 1962, 655; 22, 1964, 545-550; Fr. Salviat, *ibid.* 25, 1967, 387-393.

ont été présentées pour expliquer certains sites du Causse du Larzac et aussi d'autres points de l'Aveyron et de la Lozère. Ainsi, selon André Soutou, le Puech Caut⁴⁵⁾ n'aurait servi que de sanctuaire, de même que le petit éperon de la Panouse-de-Cernon, au Pas de la Selle. Si dans le premier cas, la céramique et les monnaies ne donnent comme période d'occupation que le I^{er} et le II^e siècle, il n'en est pas de même dans le second où une céramique tardive estampée a été trouvée en abondance. Ici, André Soutou voyait un fortin-sanctuaire.

De fait, une série de questions doivent être posées à propos de ces constructions qui tout en nous éloignant quelque peu des limites strictes du sujet — l'ancienne Narbonnaise — nous ramèneront au problème de l'habitat de hauteur méditerranéen.

En bordure des Causses — Larzac, Causse noir, Sauveterre⁴⁶⁾ — une série de sites de hauteur, plus ou moins vastes, plus ou moins bien défendus naturellement ou par des murs, ont été dans les dernières années prospectés ou partiellement fouillés. Un peu partout, des interprétations ont été proposées de la présence de céramiques d'époque romaine ou tardive: sanctuaires ou habitats défensifs en période d'insécurité, tels ont été le plus souvent les interprétations avancées. Mais elles ne peuvent certainement pas rendre compte de la totalité du phénomène. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de sanctuaires de hauteur ont pris le relais d'habitats perchés anciens. C'est sans doute le cas à Saint-Bonnet de Chirac (Lozère) que les céramiques et les monnaies montrent fréquenté encore durant le IV^e siècle⁴⁷⁾. Au Pas de La Selle, la remarque faite par André Soutou d'absence de foyers et d'habitats va dans le même sens. En est-il partout de même⁴⁸⁾? Seules des fouilles multipliées le diront.

L'*oppidum* barré de Clapas-Castel en Lozère⁴⁹⁾ est d'un autre type: occupé jusqu'à la fin du second âge du Fer, il a été habité de façon intense à la fin de l'Antiquité comme l'indique la céramique estampée. L'interprétation d'André Soutou est la suivante: puisqu'il existe un habitat au Pouzet de Marcairès, au pied même de Clapas-Castel, et que l'on y a trouvé des signes d'occupation au II^e siècle, il faut supposer un abandon de l'habitat du Haut Empire

⁴⁵⁾ A. Soutou, *Trois sites gallo-romains du Rouergue*. *Gallia* 25, 1967, 111-151.

⁴⁶⁾ Je n'ai pu consulter le Diplôme d'études supérieures de M. Lorblanchet sur la géographie préhistorique, protohistorique et galloromaine des Cévennes méridionales et de leurs abords: compte rendu par B. Bardy, *Revue du Gévaudan* 13, 1967, 207-210; de M. Lorblanchet, une critique d'une thèse sur le peuplement des Grands Causses des origines à l'époque galloromaine de J. Maury, *ibid.* 211-224 d'où il ressort que la partie galloromaine au moins est à refaire ...; voir *Bull. Soc.*

Préhist. France 62, 1965, 667-712.

⁴⁷⁾ A. Vernhet, *Oppidum de Saint-Bonnet-de-Chirac (Lozère)*. *Revue du Gévaudan* 13, 1967, 24-42; *ibid.* 15, 1969, 63-71. Habitat de la Tène reconnu, mais rien après, sauf sur le "Truc" un sanctuaire "continu à être fréquenté jusqu'aux premières années du V^e s."; G. Barriol, *Informations. Gallia* 27, 1969, 416.

⁴⁸⁾ Par ex. Puech de Buzeins: M. Labrousse, *Informations. Gallia* 22, 1964, 428-429. — Puech d'Andon: *ibid.* 30, 1972, 472.

⁴⁹⁾ A. Soutou, *L'oppidum barré de Clapas-Castel à La Capelle (Lozère)*. *Gallia* 22, 1964, 189-208.

et une installation sur la hauteur à la suite de guerres et invasions. De fait, les sondages dans la zone située en contrebas ont été réduits et la ressemblance entre les céramiques indigènes m'inciterait déjà à une plus grande prudence si je ne devais ajouter d'autres exemples.

Tout d'abord celui du Rocher de Domanial sur le rebord méridional du Causse Noir⁵⁰) qui fut occupé à la Tène III, sous le Haut Empire (sigillées de la Graufesenque) et au V^e siècle (estampée grise). Cette situation se retrouve sur un site voisin, le Saussou où l'on n'avait pourtant trouvé, avant 1968, que de la céramique estampée⁵¹). Des sondages de l'été 1975 faits par André Vernhet ont donné et des monnaies du I^{er} siècle et de la céramique de la Graufesenque. Même si celle-ci est en petite quantité, elle ne peut être négligée. D'autant plus que le même séquence se renouvelle au Pous de Barret, toujours sur le Causse Noir qui bénéficie des prospections d'A. Vernhet. On en rapprochera enfin l'habitat du Massounaire⁵²). Ces cas prouvent que des sites — que l'on peut appeler de hauteur — si, du moins, on les isole du contexte dans lequel leur économie s'est organisée, le Causse — ou défensifs, ont été occupés tout au long de l'antiquité et même durant les périodes "de calme". Qui plus est, rien ne nous prouve, on y reviendra, que les Causses aient été particulièrement troublés au III^e siècle⁵³).

Par ailleurs, pour revenir sur le Causse de Sauveterre, des sites placés en bordure des barres rocheuses, existent qui ne présentent aucune défense — du moins reconnue — et qui ont été habités durant le Haut Empire. Le meilleur exemple est Cadoule près de La Canourgue qui ne peut être seulement un site habité à cause d'un sanctuaire, mais dont je rechercherais volontiers la raison d'être dans la mise en valeur du Causse. Cet habitat est resté utilisé jusqu'au IV^e siècle et je ne puis croire à un hiatus au III^e: celui-ci n'est certainement dû qu'aux conditions de la fouille et à l'ignorance relative de la céramique de cette époque⁵⁴).

Ces remarques, en apparence marginale, nous ramènent à l'étude de l'habitat. Roger Livet a bien vu que le bord de plateau représente un des sites de village les plus caractéristique: "ce qui paraît attirer les agglomérations ce n'est jamais le talus, c'est presque toujours l'escarpement", écrit-il à propos de la cuesta répulsive⁵⁵). Par contre, le site de rebord de plateau est très fréquent. C'est celui des habitats des Causses que nous venons de voir et c'est aussi celui de la Provence ou du Languedoc. Un habitat qui n'est que perché par

⁵⁰) M. Labrousse, *ibid.* 30, 1972, 478.

⁵¹) *Ibid.* 26, 1968, 521.

⁵²) P. F. Fournier, *Le Massounaire, un hameau abandonné du Causse noir*. *Bull. Arch. Com. Trav. Hist. et Scient.* 1953-1954, 189-199.

⁵³) Voir plus bas p. 227ff. et E. Demougeot, *Les martyrs imputés à Chrocus. Les invasions alamanniques en Gaule méridionale*. *Ann. Midi* 74, 1962, 5-

28.

⁵⁴) H. Gallet de Santerre, *Informations. Gallia* 22, 1964, 488; 24, 1966, 482-483. — G. Barruol, *ibid.* 27, 1969, 413-414. — P. Pyre, *L'ensemble galloromain de Ron de Geiso, Cadoule*. *Revue du Gévaudan* 14, 1968, 99-125.

⁵⁵) Livet *op. cit.* (note 35) 182-184; 197-198.

rapport à la vallée où à la route passe aujourd'hui et donc à l'idée que nous faisons trop aisément de la vie. Cet habitat se trouve en fait lié à la mise en valeur de terres situées à la même hauteur. Nous avons souvent du perchement une image fautive; nous le situons de façon absolue, sans le replacer dans la vie de relation et l'économie: il est vrai que celle-ci est tellement oubliée — au moins dans les écrits — par les archéologues que l'on s'efforce guère d'en rechercher les traces.

La notion de site naturellement défendu doit donc être confrontée à d'autres réalités: celle du terroir dont dépend l'habitat, des champs et des chemins. De plus, site défensif ne veut pas dire site choisi pour des raisons d'insécurité. J'y reviendrai pour l'habitat médiéval. Enfin, et c'est certainement l'essentiel, nous demeurons prisonniers d'études ponctuelles qui ne replacent pas dans une géographie ancienne — voire même récente — les différentes formes d'établissements humains. Sans études régionales aussi complètes que possible, toute approche restera donc imparfaite. Or celles-ci manquent. Aussi devons-nous donc glaner des informations et risquer des hypothèses aussi fragiles que celles que j'en suis venu à critiquer . . .

L'existence de sites perchés habités durant des époques longues sous l'Empire ou réoccupés après une phase d'abandon reste encore à faire (Taf. 57,1). Un exemple: celui de Saint-Blaise, l'*Ugium* des textes médiévaux, que les fouilles d'Henri Rolland ont montré abandonné à la fin du I^{er} siècle avant notre ère⁵⁶) et qui n'aurait été réoccupé qu'au cours du IV^e sinon au V^e siècle. De fait, aucune datation précise de la céramique estampée n'avait encore pu être proposée et l'on ignorait même, au moment de la publication à peu près tout des céramiques autres que les sigillées du Sud de la Gaule. Aussi devra-t-on faire l'étude du matériel trouvé anciennement — n'y aurait-il pas sur le site de la céramique luisante et peut-être de la sigillée claire A? — et aussi reprendre, là où cela sera encore possible, des sondages pour cerner ce nouveau départ de l'habitat qui a conduit à la construction d'un rempart établi au dessus du rempart antique. Deux problèmes se posent en effet: celui de la date de réoccupation — et donc des causes de l'interruption — et celui de la construction du rempart. A quel moment ces phénomènes se placent-ils? Questions auxquelles il faudra répondre avant de s'interroger sur les raisons. La même interrogation est suscitée par les fouilles de l'oppidum de Lombren à Venejan (Gard) dont la céramique publiée à ce jour n'est pas encore bien datée: faut-il placer les débuts de la réoccupation au III^e (monnaies) ou au IV^e siècle? Quand le rempart a-t-il été bâti? Autant de questions auxquelles il n'a pas été répondu de façon rigoureuse par l'étude du site⁵⁷). Je verserai

⁵⁶) Rolland, *Fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône)* (1951) 149-204. — Id., *Fouilles de Saint-Blaise (1951-1956)* (1956) 57-85.

⁵⁷) J. Charmasson, *L'oppidum de Lombren près de Bagnols sur Cèze (Gard). Cahiers Ligures Préhist. et Arch.* 11, 1962, 164-171. — Id.,

L'oppidum bas-rhodanien de Lombren (Gard). L'habitat paléochrétien. Cahiers Rhodaniens 9, 1962, 64-102. — Gallet de Santerre, *Gallia* 22, 1964, 506-507. — On ajoutera le camp de César de Laudun: G. Barrauol, *Gallia* 31, 1973, 503.

enfin au dossier un exemple, celui d'un oppidum, Saint-Julien de la Bastidonne, dans la vallée de la Durance que la prospection de surface faite par Anne Roth⁵⁸) vient de montrer occupé au moins jusqu'au III^e siècle (céramique luisante qui fait suite à de la sigillée claire A et de la sigillée du Sud de la Gaule ainsi qu'à de la campanienne).

Il semble donc, pour en rester au ras d'une analyse chronologique⁵⁹), qu'il y a quantité de possibilités, tout comme dans la période qui précède la conquête: sites qui n'ont cessé d'être habités, sites qui ont connu une interruption, réoccupations du III^e ou du IV^e siècle, sinon plus tardives, peut-être abandons de ces mêmes moments . . . Certes, parler ainsi dans l'abstrait, sans tenir compte des données locales, est dangereux. Mais cela a, au moins le mérite, me semble-t-il, d'attirer l'attention sur l'importance que cet habitat n'a sans doute pas cessé d'avoir durant la romanité. Il faut donc rejeter l'image simplifiée, voire simpliste, que l'on a tendance à se faire trop facilement en opposant un habitat de plaine des I^{er}-III^e siècles à un habitat de hauteur antérieur ou postérieur et surtout en opposant un habitat groupé préromain (ou plus récent) à un habitat dispersé de villas. Sans doute y-a-t-il à l'époque romaine un habitat dispersé important auquel il faut maintenant en venir. Mais celui-ci n'est certainement pas le seul. Qui plus est, il n'est pas apparu seulement avec la paix romaine.

Sur l'origine d'un habitat dispersé, nous sommes encore très mal renseignés et ce n'est pas le lieu, dans cet exposé, de faire le point. Cependant, il faut avoir présent à l'esprit que les découvertes fortuites, les prospections de surface, voire les fouilles, commencent de mieux faire entrevoir l'existence d'un habitat dispersé ancien. Il est néanmoins vrai que la romanisation de la région a certainement favorisé un tel type de dispersion. Un éclatement de l'habitat se constate, partout, au I^{er} siècle après notre ère, lorsque ce n'est dans les décades antérieures. Aussi n'est-il pas étonnant de relever encore à la fin de l'Antiquité un habitat dispersé important. Mais la description de celui-ci amène à poser un certain nombre d'interrogations.

La première vient de la crise qu'a traversé, au cours du III^e siècle, l'empire, et en particulier des invasions ou incursions qui ont pu troubler le Midi méditerranéen. C'est, en effet, à ces accidents que sont destructions et incendies que font allusion à la fois des traditions érudites et une historiographie⁶⁰). Mais si une série de documents s'est révélée particulièrement fructueuse à interpréter — les trésors monétaires⁶¹) —, il n'en va pas de

⁵⁸) Mémoire de maîtrise d'histoire, Aix, 1972.

⁵⁹) Il faut en rapprocher l'intéressant exemple de Berniquaut (Sorrèze, Tarn): *Gallia* 26, 1968, 555; 28, 1970, 436; 32, 1974, 495 qui est réoccupé à partir du milieu du III^e siècle et est resté habité jusqu'au Moyen Age.

⁶⁰) E. Demougeot, *Ann. Midi* 74, 1962, 5-28. — Id., *La formation de l'Europe et les invasions*

barbares I (1969) 463-534.

⁶¹) Avant les remarques du dernier travail H. Koethe, *Zur Geschichte Galliens im dritten Viertel des 3. Jahrhunderts*. Ber. RGK 32, 1942, 199-224 (avec cartes). Sans doute l'enquête serait à poursuivre car plusieurs trésors attendent une publication ou une étude.

même pour les autres trouvailles archéologiques. A lire les comptes-rendus de fouilles — lorsqu'ils existent — et les notes sommaires — qui sont beaucoup plus nombreuses, mais difficiles à critiquer —, on retire l'impression, de-ci de-là, de destructions relativement nombreuses que les archéologues attribuent au III^e siècle et cela même dans des régions qui apparaissent relativement à l'écart des grands axes.

Dans certains cas, ces destructions sont signalés dans des villes⁶²). Mais le plus souvent, elles ont été reconnues dans des habitats dispersés: un bon exemple est fourni par les fouilles de l'Escale (Alpes-de-Haute-Provence) dans la vallée de la Durance⁶³) où est même signalée une couche d'incendie. Plus anciennes sont les fouilles faites dans une région plus écartée, celle de Banon au pied de la montagne de Lure: au lieu dit Saint-Martin ont été mises au jour des salles d'une villa rurale où les fouilleurs ont noté une couche d'incendie et à ce niveau l'absence de monnaies postérieures à Claude le gothique⁶⁴).

A plusieurs reprises, par ailleurs, les fouilleurs signalent n'avoir trouvé aucun matériel postérieur au III^e siècle. Mais si les informations fournies par les monnaies peuvent avoir quelque valeur, celles tirées de la céramique sont, elles, plus sujettes à caution dans la mesure où jusqu'à une époque récente la plupart des fouilleurs ignorait quasiment tout de la céramique tardive. Aujourd'hui encore, bien des problèmes de chronologie se posent, qui passent souvent inaperçus à beaucoup.

Sans vouloir apporter un doute systématique sur ces découvertes, il faut les juger en fonction de leur temps et donc dégager leur degré de crédibilité. Il est, en effet, certain, qu'au fil des dernières années, notre regard s'est affiné et nous ne pouvons plus accepter sans réexamen le résultat des fouilles quelque peu anciennes. Un travail nécessaire attend les chercheurs: l'examen du matériel ou sondages nouveaux pour confirmer ou infirmer. D'autant que des travaux récents viennent montrer la complexité des évolutions. Pour en rester en Provence, je prendrai l'exemple des récentes fouilles de G. Vindry à Peyménade à l'ouest de Grasse⁶⁵). Au lieu dit Le Candéou, un groupe d'installations oléicoles a été mis au jour. La première huilerie fouillée a fonctionné, selon le fouilleur, du second tiers du II^e siècle aux environs du milieu du III^e siècle. Une occupation, à caractère purement agricole, s'est maintenue jusqu'à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e; mais il n'y a aucune trace de destruction, simplement abandon. La transformation est-elle liée à une

⁶²) Ainsi à Alba, M. Leglay, *Informations. Gallia* 29, 1971, 439 — mais j'ai des doutes. Ou à Thonon: P. Broise et J. Cl. Périllat, *Fouilles galloromaines de Thonon "Ursules"*. *Mém. Doc. Acad. Chablaisienne*. Je laisse de côté J. Laval: P. Peyre, *Revue du Gévaudan* 16, 1970, 23-46; voir aussi 17, 1971, 41-65, dont les informations pseudoscientifiques ne peuvent faire

illusion.

⁶³) Fr. Salviat, *Informations. Gallia* 20, 1962, 657-660; 22, 1964, 550-551.

⁶⁴) H. Rolland, *ibid.* 14, 1956, 240; 16, 1958, 392-399: fouille J. et G. Barroul.

⁶⁵) Chr. Goudineau, *ibid.* 31, 1973, 567; 33, 1975, 569-570.

crise économique générale ou locale? A des gels ou des séries de gels qui auraient pu ruiner l'oliveraie? A un changement dans les conditions de mise en culture? Autant de questions qui viennent à l'esprit et qui attendent d'être résolues et par une étude des structures construites et du terroir.

Tout aussi important que la destruction est la connaissance des transformations que l'habitat rural a pu connaître durant le IV^e siècle. En effet, cette étude des habitats dispersés interfère avec celle des groupements et du perchement. Et c'est de l'étude comparée et complète de ces diverses formes que pourra, région par région, sortir une vision relativement plus claire. Mais dès à présent, j'ai l'impression que les campagnes du Midi méditerranéen ont bénéficié tout autant que l'Aquitaine ou la Novempopulanie d'un renouveau. Certes, nous n'avons pas une information aussi riche que celle qui est fournie par la villa de Montmaurin⁶⁶⁾, par le site voisin de la Hillière⁶⁷⁾, par la villa de la Valentine ou quantité d'autres plus éloignées dans la vallée de la Garonne ou vers le littoral atlantique. Quelques indices viennent renforcer les suggestions fournies par les textes. Certes, il faut attendre, dans certain cas d'Aquitaine ou de Novempopulanie une publication des fouilles — lorsque ce n'est pas une reprise de sondages stratigraphiques — ou une étude systématique des décors de mosaïques pour être assuré des datations. Mais il semble qu'un consensus se dégage pour placer bon nombre de cas décors riches et variés au IV^e siècle — sinon parfois plus tard. Dans le Midi méditerranéen, les travaux sont moins avancés. Mais une villa comme celle de Loupian⁶⁸⁾ est particulièrement évocatrice (fig. 6). L'étude des mosaïques est en cours par Henri Lavagne qui est disposé à proposer une date basse pour certains pavements. Ce que j'en ai vu et qui est publié dans *Gallia* me paraît aller dans ce sens: en particulier les rapprochements avec les sarcophages d'Aquitaine s'imposent pour ce qui est des rinceaux, des canthares et des colonnades qui les séparent. Or ces comparaisons se font avec des oeuvres du VI^e siècle . . . Il est guère de sites ruraux qui en Narbonnaise seconde ou Viennoise puissent être mis en comparaison avec les ensembles du Sud-Ouest, mais on se rappellera néanmoins les très intéressantes mosaïques tardives de Vinon (Var) qu'il est très difficile de dater avant le IV^e siècle, sinon le V^e⁶⁹⁾.

On ne peut donc s'empêcher de faire le rapprochement avec ce qui est décrit par Sidoine Apollinaire, les *villae* du pays gabale et des Cévennes ainsi que les domaines d'Apollinaire

⁶⁶⁾ G. Fouet, *La villa galloromaine de Montmaurin* (1969).

⁶⁷⁾ Id., *Le sanctuaire des eaux de "la Hillière" à Montmaurin*. *Gallia* 30, 1972, 83-124.

⁶⁸⁾ G. Barruol, *Informations*. *Gallia* 27, 1969, 395-396; 31, 1973, 494. — H. Lavagne, R. Prudhomme et D. Rouquette, *La villa galloromaine des Près-Bas à Loupian (Hérault)*. *Gallia* 34,

1976, 215-235. Rapprocher le motif de la p. 494 (*Gallia* 1973) de Seviac: *ibid.* 22, 1964, 453 (colonnes isolant des rinceaux) et des motifs de sarcophages d'Aquitaine: B. Briesenick, *Typologie und Chronologie der südwest-gallischen Sarkophage*. *Jahrb. RGZM* 9, 1962, Taf. 20, 24.

⁶⁹⁾ *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 2 (1962) 69 n°294.

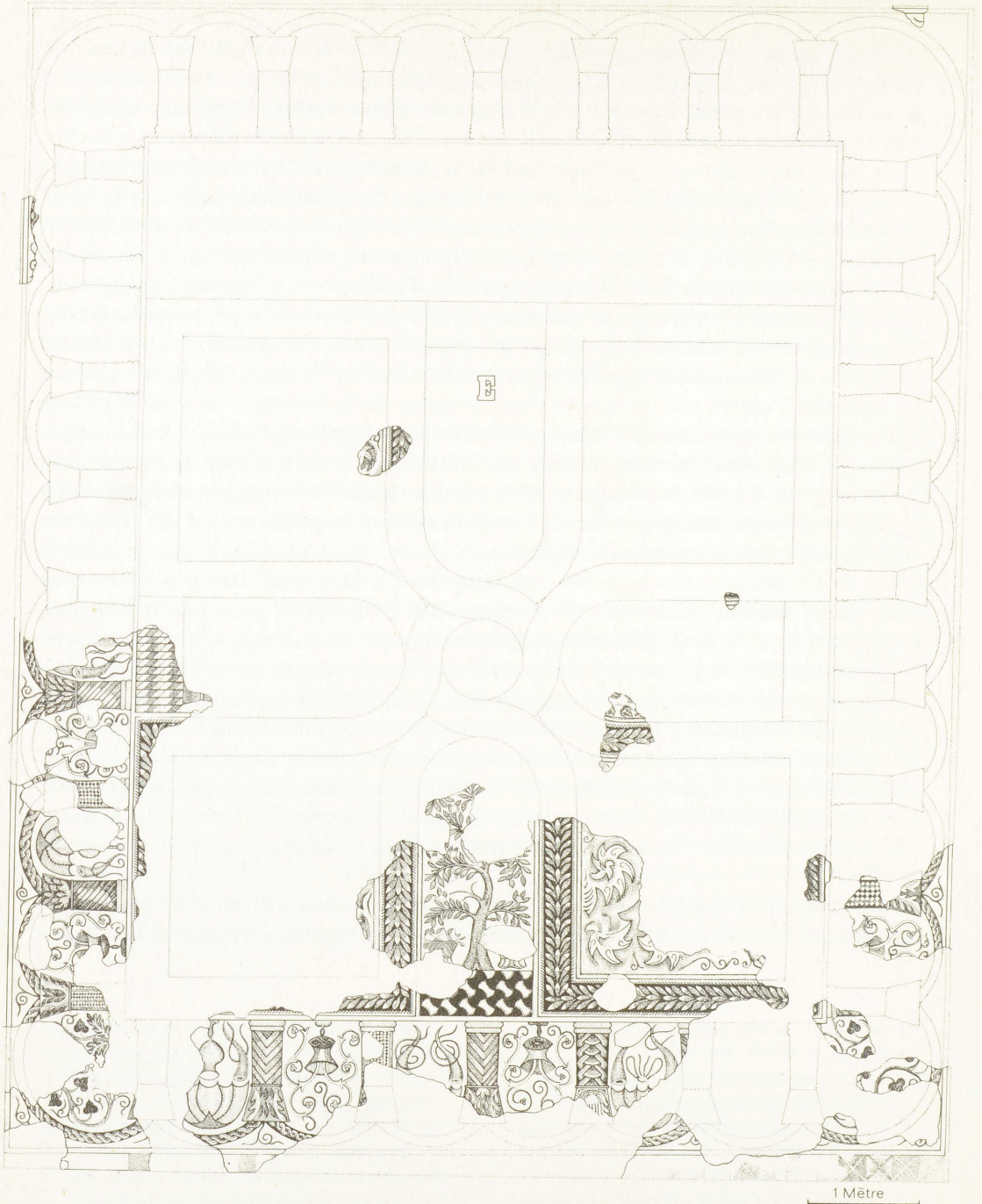


Fig. 6 Dessin de la mosaïque de la villa de Loupian (d'après H. Lavagne, R. Prudhomme et D. Rouquette).

et de Ferréol, situés dans la région de Nîmes⁷⁰), à ces collines de vignes et d'oliviers où la classe sénatoriale continue, malgré les temps, à vivre selon les rythmes du passé. Et de penser aussi à Sulpice Sévère, quelques décades plus tôt, à *Primuliacum*⁷¹).

De ces domaines⁷²) ou demeures de la classe sénatoriale, nous trouvons certainement un écho, certes affaibli, à travers quelques autres documents archéologiques. Un des plus évocateurs est certainement la crypte de Saint-Maximin, c'est-à-dire le mausolée de basse époque dans lequel en 1278 on trouva et des sarcophages et les prétendues reliques de Marie Madeleine⁷³). Or, quatre cuves de sarcophages sont actuellement conservées, à quoi, peut-être, faut-il ajouter les tombes que recouvraient les deux couvercles actuellement conservés; lors des fouilles anciennes, on a trouvé d'autres sarcophages. Ces pièces sculptées paraissent bien appartenir à la fin du IV^e siècle. On peut donc imaginer là la tombe d'une riche famille dont le domaine pouvait se trouver dans la plaine. Cela d'autant plus aisément que dans une autre plaine voisine, toujours de la Basse Provence calcaire, la chapelle de la Gayole, conservait une série d'autres sarcophages plus divers mais qui traduisent l'appropriation d'un domaine par une autre grande famille.

La série de la Gayole est beaucoup plus étendue dans le temps, qui s'explique partiellement par les remaniements sinon la reconstruction que la chapelle a connus. Peyresc y avait vu un sarcophage d'origine grecque que l'on place vers l'époque des Antonins⁷⁴); et l'on y conserva longtemps le sarcophage — sans doute non chrétien — à l'orante, du milieu du III^e siècle; à quoi s'ajoutent un sarcophage chrétien qui est certainement du IV^e siècle et un autre fragment encore conservé. Quant aux inscriptions elles sont plus tardives⁷⁵) et trahissent le maintien du domaine dans les mains d'une famille sénatoriale jusqu'au V^e sinon VI^e siècle. Jusqu'à présent, la maison où demeurerait cette famille n'a pas été retrouvée puisque la fouille de Gabrielle Démians d'Archim-

⁷⁰) Sidoine Apollinaire, *Lettres* II, IX, V (v. 465). Voir aussi le *Carmen XXIV*, commenté par E. Demougeot, *Sidoine Apollinaire et les Gabales. Cévennes et Gévaudan* (1974) = *Revue du Gévaudan* 18-19, 1972-1973, 41-73. La poème a l'avantage de nous faire apparaître la dispersion des *villae* de grands propriétaires dans les montagnes des Cévennes comme en plaine.

⁷¹) Sur les discussions suscitées par ce lieu J. Fontaine, éditant Sulpice Sévère, *Vie de saint Martin* I (1967) 30-38.

⁷²) Penser à l'inscription du préfet du prétoire Dardanus au dessus de Sisteron: *CIL* XII 1924 = *ILS* 1279. — H. I. Marrou, *Un lieu-dit "cité de Dieu"* dans: *Augustinus Magister* (1954) 101-110. *Viarum usum ... quod in agro proprio*

constitutum Suetioni omnium voluerunt.

⁷³) V. Saxer, *La crypte et les sarcophages de Saint-Maximin dans la littérature latine du moyen âge. Provence Hist.* 5, 1955, 196-231. — Sur la crypte E. Chatel, *Actes du V^e congrès international d'arch. chrétienne, Aix-en-Provence, 1954* (1957) 335-340.

⁷⁴) H. Stern, *Un sarcophage de la Gayole découvert par Peyresc. Gallia* 15, 1957, 73-85. — Ch. Picard, *Revue Arch.* 2, 1959, 124-128.

⁷⁵) E. Le Blant, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle* 2 (1865) 494-498 n° 628-629. — Sur le personnage: K. F. Stroheker, *Der senatorische Adel im spätantiken Gallien* (1948) 167 n° 113.

baud⁷⁶) a seulement mis au jour une nécropole de tradition antique qui paraît avoir été abandonnée dès la fin du VI^e ou le début du VII^e siècle. Le terrain n'a retrouvé cette fonction qu'à la fin du X^e ou le début du XI^e siècle, sans doute avec le développement du prieuré victorin. La rupture dans les inhumations marque-t-elle une rupture dans l'habitat? Cela est possible; mais il est sûr que la continuité des inhumations du II^e au VI^e siècle est un possible indice de continuité de l'habitat durant les derniers siècles de l'antiquité.

C'est dans une direction semblable que conduisent en effet les ramassages en surface de tessons que l'on a pu faire en de très nombreux sites de plaine du Var⁷⁷). L'abondance des céramiques grises estampées est un indice de ce maintien de l'habitat dispersé au V^e siècle, sinon plus tard: on ne sait en effet dater la fin de cette production et surtout l'on ignore tout encore des céramiques qui ont pu en prendre la suite. Un autre site de Provence est en cours de fouille et apportera certainement une réponse au problème de la persistance de ce type d'habitat: c'est celui de Saint-Laurent de Pélissane⁷⁸) où sous les niveaux médiévaux commence d'apparaître une villa; mais, présentement, il y a un hiatus entre le III^e et le V^e ou le VI^e siècle, date où, peut-être, un lieu de culte a pu être construit et des inhumations déposées.

On voit donc par ces travaux récents combien nuancée doit être l'histoire de l'habitat rural et celui de l'abandon des sites habités. Ici cet abandon se place au III^e siècle, et encore sans que l'on puisse attribuer à une destruction violente l'abandon —, là au contraire des sondages peu étendus risquent de fausser l'interprétation. Très significatif est le cas de Saint-Laurent de Pélissane (fig. 7) où seule la comparaison très attentive par Michel Fixot des tessons du site et de ceux trouvés à la Gayole où il fouilla en même temps a permis d'établir le point de départ de la réoccupation du site mais à des fins culturelles, et non plus pour un habitat.

Or, une des questions importantes que se pose l'historien du haut Moyen Age est celle de l'apparition de nécropoles ou de tombes dispersées sur des sites auparavant habités. Des exemples très nombreux ont été signalés tant en Aquitaine qu'en Novempopulanie ou en Narbonnaise, précisément dans les villas du IV^e siècle qui ont été fouillées dans les dernières années⁷⁹). Dans le cas de Saint-Laurent de Pélissane, le phénomène est ancien, mais il paraît sans lendemain et l'on note la même rupture qu'à la Gayole avec le VII^e siècle

⁷⁶) G. Demians d'Archimbaud, *Fouilles de la Gayole (Var) 1964-1969. Revue Etudes Ligures* 37, 1971, 83-147 avec la bibliographie du site.

⁷⁷) R. Boyer, *Les habitats de plaine en Provence à la fin de l'antiquité. Actes du 90^e congrès nationale des sociétés savantes, Nice, 1965*, 201-220.

⁷⁸) M. Fixot et J. Proust, *Un site du haut moyen âge provençal, Saint-Laurent de Pélissane. Arch. Médiévale* 1, 1971, 189-239.

⁷⁹) Voir par ex. à Izaux dans les Hautes-Pyrénées: *Gallia* 24, 1966, 444; 26, 1968, 551; 28, 1970, 431; 31, 1973, 470-471; à Saint-Sever: *ibid.* 29, 1971, 356-357 ou à Montségur (Gironde): *ibid.* 27, 1969, 355 et 31, 1973, 458-459 (plaques boucles du VII^e siècle). Martres Tolosanes: *Cahiers Arch.* 9, 1957 et *Gallia* 26, 1968, 526 avec bibliographie antérieure. Voir aussi les tombes à la Hillère.

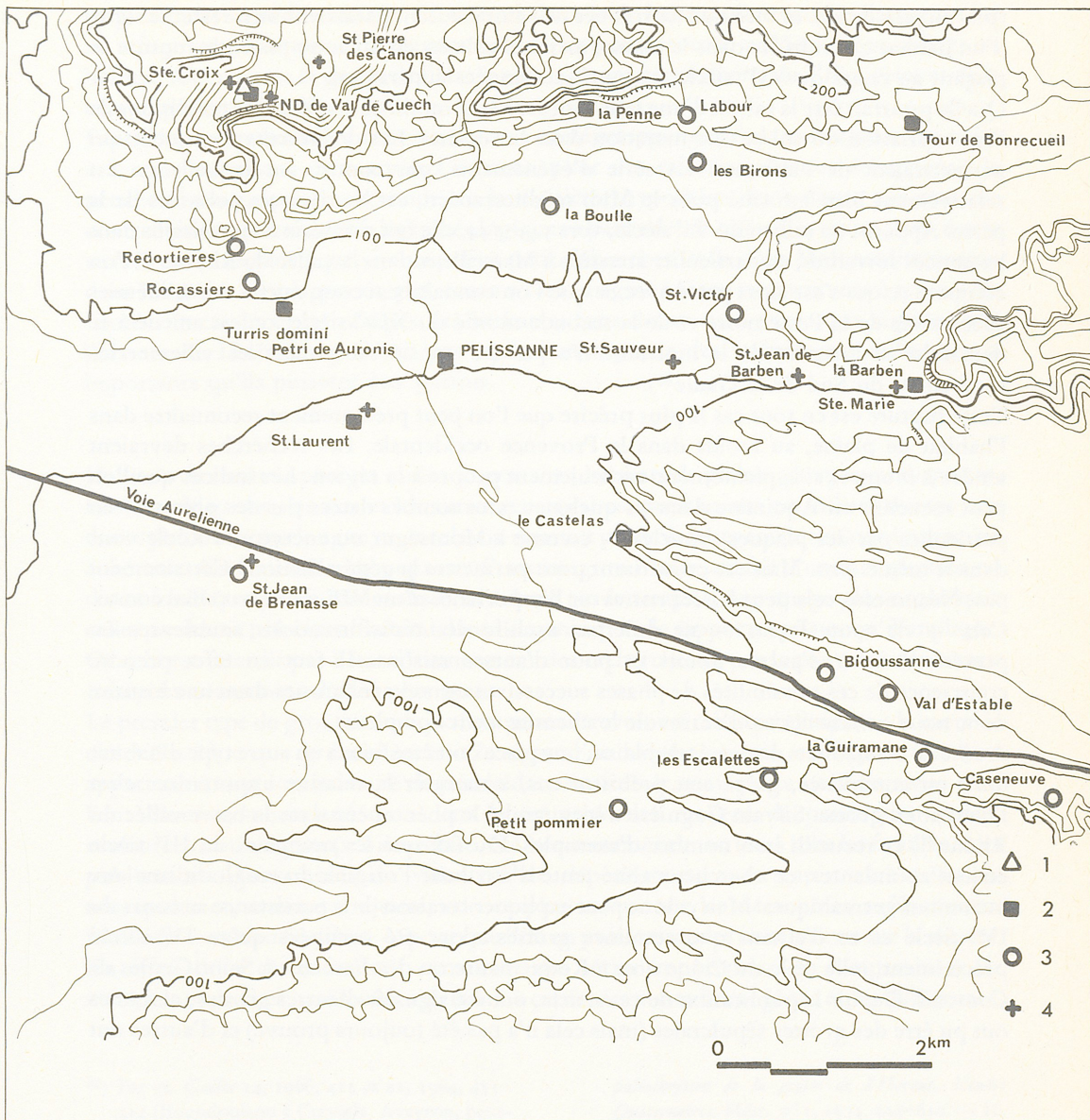


Fig. 7 La région de Pélissane (d'après M. Fixot). — 1 oppidum préromain; 2 castrum médiéval; 3 villa rurale gallo-romaine; 4 prieuré.

(pris au sens large). Si bien que les tombes de Saint-Laurent paraissent bien rester le signe d'un habitat qui subsiste dans la plaine, même si cela est en un autre point, la rupture se plaçant au cours du VII^e siècle, ou quelques années auparavant.

Quelle pourrait être la raison d'une telle rupture? Une modification dans les conditions de l'appropriation du sol et une mutation dans la société? Les documents manquent qui permettraient de l'affirmer. La série d'événements, par contre, sur laquelle on est relativement bien informé pour le Midi méditerranéen, est les diverses poussées de la peste. Apparue au milieu du VI^e siècle, vers 543-544, elle fait une série d'apparitions dans les années suivantes, en particulier attestées à Marseille et dans la vallée du Rhône. Si l'on compare ce qui s'est alors passé avec ce que l'on connaît beaucoup mieux des épidémies successives de la Peste noire et de la seconde moitié du XIV^e siècle, on est amené à se demander si l'impact de la mortalité n'a pas été considérable dans les villes et les campagnes du Sud de la Gaule⁸⁰).

Cette rupture est en tout cas la plus précise que l'on peut présentement reconnaître dans l'habitat de plaine, au moins dans la Provence occidentale. Les recherches devraient tendre à montrer si le phénomène est seulement propre à la région. Les indices que l'on peut recueillir en Aquitaine dans les quelques rares tombes datées par des objets — en particulier par des plaques -boucles — comme à Montségur ou encore à la Réole vont dans le même sens. Mais est-ce suffisant pour permettre la généralisation? Certainement pas. Néanmoins cela peut laisser entrevoir l'importance d'un VII^e siècle trop mal connu. Cela — de toute façon — ne doit pas exclure des transformations antérieures ou postérieures, en d'autres points et pour d'autres raisons. Il faut en effet prendre conscience de ces possibilités de phases successives et non synchrones dans une histoire dont nous commençons d'entrevoir le cheminement complexe.

A côté de ces habitats dispersés de plaine, une place doit être faite à un autre type d'habitat dont on commence, grâce aux préhistoriens, à mesurer la relative importance: c'est l'habitat en grotte. Silvain Gagnière a bien étudié le phénomène dans la basse vallée du Rhône⁸¹) et recueilli bon nombre d'exemples. Du fait que les monnaies du III^e siècle étaient abondantes, ce chercheur a été tenté d'attribuer l'origine du trogloditisme aux incursions germaniques. Mais cela ne peut expliquer la raison de la persistance au cours du IV^e siècle et ce d'autant que certaines grottes n'ont été occupées qu'au IV^e siècle précisément, telle celle du Crâne noir à Roquemaure ou des Euzières à Saint-Geniès de Comolas. Depuis la publication de cet article, ont été signalés d'autres grottes; certaines ont pu être des grottes sépulcrales (mais cela n'a pas été toujours prouvé) et d'autres ont

⁸⁰) J. N. Biraben, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens* 1 (1976).

⁸¹) S. Gagnière, *L'occupation des grottes du III^e au V^e*

siècle et les invasions germaniques dans la basse vallée du Rhône. Provence Hist. 13, 1963, 225-239; voir aussi 12, 1962, 173-188.

certainement servi d'habitat⁸²). C'est le cas de celle de Labruguière dans le Tarn qui a été un refuge temporaire au I^{er} siècle avant, sous l'Empire et encore au Moyen Age, refuge ou habitat, tout comme la grotte de l'Hortus qui a donné et une monnaie d'Honorius et de la céramique estampée⁸³).

Faut-il ici encore lier cela aux invasions ou à un développement de la pastoralisation, voire à la mise en valeur de nouveaux espaces, pour des raisons qui nous échappent? Je pencherai plutôt pour la seconde ou la troisième hypothèse. Sans doute par réaction contre l'interprétation des faits archéologiques à partir des données des textes, sans doute aussi à cause de l'idée que je vois petit à petit s'ébaucher, celle d'un Midi méditerranéen dont l'histoire ne m'apparaît, pas, comme on l'imagine encore trop souvent à travers les foyers d'incendie et les ravages des barbares. Sans doute aussi parce que je pense que l'histoire de l'habitat ne s'écrit pas seulement à partir des événements militaires, si importants qu'ils puissent être parfois.

Habitats de hauteur plus ou moins importants, habitats de plaine groupés ou dispersés, habitats de grotte, les uns et les autres temporaires, permanents ou utilisés durant une durée plus ou moins longue, tout cela, on aimerait pouvoir le regrouper en une image plus cohérente. On aimerait surtout passer d'une image morcelée, du fait d'une prospection ou d'une fouille toujours très localisée, et éclatée par le temps, à une image plus organique, celle que devait présenter l'habitat dans l'organisation de rapports sociaux qu'il implique. Or cela est interdit par l'état d'avancement des recherches et par la pauvreté des textes. Essayons néanmoins d'aller plus avant.

Le premier type de groupement que l'on peut entrevoir est celui qui s'impose à la mort: le cimetière. Non que le cimetière soit le signe d'un habitat groupé, car il peut très bien appartenir à une communauté dispersée dans un terroir, mais parce qu'il est signe d'un lien: d'une communauté unie dans la pauvreté des moyens de production et des ressources ou d'un groupe hiérarchisé. Malheureusement aussi rares sont les fouilles et les publications d'ensembles de villas ou de dépendances, aussi rares sont celles de nécropoles et, comme toujours, encore plus rares sont les nécropoles suffisamment fouillées — et bien fouillées — pour que l'on en puisse tirer des conclusions sur la société. En effet, pour ce, il faudrait constituer des séries importantes de comparaisons de matériels et de sites, qui seules aideraient à cerner les zones homogènes et les différences.

⁸²) Par ex. *Gallia* 24, 1966, 412 et 22, 1964, 431-432 (Boundoulaou à Creysels, Aveyron, peut-être sépulture); 29, 1971, 444 (à Traye en Savoie, nécropole?); 30, 1972, 507 (Labruguière dans le Tarn).

⁸³) G. Demians d'Archimbaud, *Le matériel*

paléochrétien de la grotte de l'Hortus. Etudes Quaternaires, Mém. n° 1, 1972, 635-657. — H. de Lumley et G. Demians d'Archimbaud, *L'habitat dans la grotte de l'Hortus (Valflamès, Hérault) à l'époque paléochrétienne. Ibid.* 659-664.

Qui plus est, extrêmement rares sont les nécropoles que l'on rattache, sans grande chance d'erreur, à un habitat précis.

Une nécropole qui se rattache à un habitat groupé de hauteur et qui paraît bien appartenir à la fin de l'Antiquité est celle de Saint-Blaise, l'*Ugium* des textes médiévaux⁸⁴). A l'extérieur des remparts, sur le plateau qui jouxte l'habitat, se voient de très nombreuses tombes creusées dans le rocher, isolées ou groupées. Il est donc intéressant de noter cette persistance d'une tradition si nettement marquée non seulement à l'époque romaine dans les villes mais aussi, dans tout le Midi méditerranéen, à l'époque préromaine où l'on n'enterre pas à l'intérieur de l'habitat. Le contre-épreuve est fournie par la basilique accolée à la muraille: aucune tombe n'y a trouvé place.

Dans la plupart des cas, c'est par une nécropole ou des tombes qui paraissent regroupées que l'on est amené à restituer un habitat. Mais lorsqu'une nécropole a été partiellement fouillée, elle ne peut guère servir à déterminer les moments d'implantation ou d'abandon de l'habitat ou des habitats auxquels elle se rattache. C'est le cas pour une nécropole particulièrement bien étudiée, celle de la Calade à Cabasse⁸⁵), dans ce qu'un texte de l'époque de Caligula appelle le *pagus Matavonicus*. La séquence commence avec le milieu du I^{er} siècle et s'interrompt dans le III^e siècle (8 tombes au I^{er} s., 13 au II^e et 1 seule au III^e). C'est une autre extension dans le temps qu'à la nécropole, distante de quelques kilomètres, dite de la Guérine. A côté de deux tumulus (dont l'un avait du matériel de la seconde moitié du VI^e siècle avant), trente trois tombes ont été fouillées qui vont du I^{er} à la fin du III^e ou au début du IV^e siècle⁸⁶). On a donc ici l'impression qu'à la dispersion de l'habitat correspond, au moins partiellement, une dispersion des nécropoles.

Au voisinage d'une villa habitée du I^{er} au V^e siècle, au sud-est de Mazan (Vaucluse), la nécropole fouillée a apporté un matériel moins précisément daté, que les fouilleurs proposent de placer au IV^e siècle⁸⁷).

Or il est intéressant de relever qu'une église dédiée à saint Andéol, le très hypothétique disciple de Polycarpe, dont le culte est attesté dans la vallée du Rhône, a existé à quelque distance. Est-ce un de ces exemples de lieu de culte bâti, en liaison avec une nécropole et une villa rurale? Et quand? Nous touchons là le problème important déjà rencontré à Pélissane. Ici, à Mazan, il semblerait qu'un cimetière ancien a attiré le lieu de culte. A Pélissane, par contre, la solution de continuité est nette entre habitat d'une part et d'autre part nécropole et lieu de culte qui paraît contemporain de cette dernière. En un autre point du terroir, vers le lieu-dit Saint-Paul au nord de l'actuel village, une autre nécropole ancienne — peut-être des V^e-VI^e siècles — a existé dont témoignent les sarcophages

⁸⁴) Rolland *op. cit.* (note 56) (1951) 167-171.

⁸⁵) G. Bérard, *La nécropole galloromaine de la Calade à Cabasse (Var)*. *Gallia* 19, 1961, 105-158; 21, 1963, 295-306.

⁸⁶) Chr. Goudineau, *Informations. Gallia* 31, 1973,

552-553.

⁸⁷) J. et G. Barruol, *Le territoire de Mazan au Bas Empire et la nécropole de Saint-Andéol. Cahiers Rhodaniens* 10, 1963, 89-123.

conservés. Nous voyons donc réapparaître ici une diversité des lieux de sépulture qui pourrait être le signe d'un maintien d'habitat dispersé et d'une dispersion des cimetières, chacun se trouvant lié à un ou plusieurs habitats.

Un cas parallèle se retrouve de l'autre côté du Rhône, presque face à Avignon, à Saint-Etienne de Candau, un site de plaine, au pied de l'actuel village des Angles⁸⁸). Là aussi a été étudiée une nécropole assez mal datée, où l'on a trouvé et un sarcophage du III^e siècle et des tombes très tardives (peut-être du X^e–XI^e), ainsi que des objets qu'il faut placer les uns au IV^e, les autres au VII^e siècle. Indice d'une continuité qui est d'autant plus intéressante que les fouilleurs ont pu noter qu'une tombe avait sa couverture appuyée sur les fondations de l'oratoire dédié à saint Etienne: or, cette tombe serait du VI^e ou VII^e siècle⁸⁹).

Une nécropole présente une séquence assez longue, celle de la Font-du-Buis à Saze (Gard)⁹⁰) qui a des incinérations de la seconde moitié du I^{er} siècle ou du début du II^e. Après un hiatus de deux siècles qui peut s'expliquer soit par les conditions des travaux qui ont permis de sauver de très rares incinérations soit par un abandon provisoire du lieu de sépultures, des inhumations apparaissent pour lesquelles des monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle — les plus banales et surtout les plus courantes encore au V^e siècle — apportent un *terminus a quo*. Certaines tombes sans mobilier apparaissent aux fouilleurs comme un peu plus tardives.

Il est regrettable que l'on n'ait jamais pu poursuivre la fouille d'une nécropole particulièrement importante de Montferrand, ni la publier complètement⁹¹). A été trouvée en effet une construction et des tombes qui s'organisent régulièrement dans cet ensemble à abside. On a là quelque chose qui rappelle la basilique funéraire de Martres-Tolosane. Enclos funéraire (?) ou basilique, mais en tout cas un lieu de culte du VI^e ou du VII^e siècle.

⁸⁸) S. Gagnière, J. Granier et A. de la Penne, *Le site paléochrétien de Saint-Etienne de Candau, commune des Angles (Gard). Cahiers Ligures Préhist. et Arch.* 12, 1963, 103–130.

⁸⁹) Il me faut dire que je ne crois pas que la typologie proposée par S. Gagnière, il y a quelques années, soit très valable; elle fournit un cadre mais la chronologie est loin d'être assurée: S. Gagnière, *Les sépultures à inhumation du III^e au XIII^e siècle de notre ère dans la basse vallée du Rhône. Essai de chronologie typologique. Cahiers Rhodaniens* 12, 1965, 53–110; ce qu'ont senti J. et G. Barrauol, *ibid.* 11, 1963, 104–105.

⁹⁰) S. Gagnière et J. Granier, *La nécropole gallo-romaine et barbare de la Font-buis à Saze (Gard). Revue Arch. Narbonnaise* 5, 1972, 117–144. —

Sur la dispersion dans le temps des monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle: J. P. Callu, *Actes du colloque Apamée de Syrie. Bilan des recherches archéologiques 1969–1971* (1972) = *Fouilles d'Apamée. Misc.*, fasc. 7, 159–160; et à l'autre bout de l'empire à Conimbriga: *Fouilles de Conimbriga* 3. *Les monnaies* (1974) 260–304.

⁹¹) H. Gallet de Santerre, *Informations. Gallia* 17, 1969, 455–457. — G. J. Mot, *La nécropole paléochrétienne de Montferrand (Aude). Bull. Soc. Scient. Aude* 59, 1958, 117–127. — Plan reproduit dans: *Atti del VI congresso internazionale di archeologia cristiana, Ravenna, 1962* (1965) 88 fig. 10; mais ce plan assez surprenant est erroné; G. Barrauol se propose d'en faire dresser un.

Cette multiplication des lieux de culte ne doit pas être mise en relation avec l'organisation et le développement des paroisses dont il sera question dans un instant⁹²). On se trouve certainement devant un phénomène semblable à celui que l'on constate autour des villes où quantité de lieux de culte sont autant de points forts pour la défense et la sauvegarde des habitants. Il y a par ailleurs de fortes chances pour que ces lieux de culte soient dûs à la générosité des propriétaires terriens, lorsque ce n'est à la dévotion des habitants ou de groupes d'habitants. Un exemple particulièrement évocateur est fourni par l'inscription gravée à la suite du vœu fait par le prêtre Othia qui construisit une basilique en l'honneur des martyrs Vincent, Agnès et Eulalie, près de l'oppidum d'Ensérune — non réoccupé — au pied duquel une villa romaine a été reconnue⁹³). La basilique aurait été dédiée en 455. On peut en rapprocher l'édifice dédié par Rinilo au Grau d'Agde en l'honneur — en particulier — de saint Pierre⁹⁴).

Le second type d'information que l'on espère tirer des nécropoles est constitué des renseignements relatifs au peuplement, et en particulier à l'arrivée de populations étrangères au Midi méditerranéen : celle de barbares. Or, là encore, il est curieux de noter que si, au hasard de découvertes, des remarques incidentes sont faites soit à propos du matériel soit à propos de rites sur la possible présence d'étrangers, si certains auteurs ne craignent pas d'affirmer la présence de ceux-ci, il n'en demeure pas moins que l'étude systématique des nécropoles, de ce point de vue, n'a pas été faite. On le comprend dans la mesure où la bibliographie des dernières années s'est surtout enrichie de notes brèves et que les nécropoles publiées en entier sont rares.

La difficulté est accrue par notre méconnaissance des rites funéraires du Midi de la Gaule durant l'empire : une nécropole comme celle de Cabasse constitue l'exception. Qu'est-ce qui est nouveau au IV^e ou au V^e siècle, et plus tard ? Peut-on dire, comme on l'a fait, que la présence de poteries au pied du squelette — et uniquement là — est à attribuer à des étrangers, même si l'on croit reconnaître une certaine parenté entre les poteries et les céramiques de l'Argonne⁹⁵) ? Comme toujours, rapprocher tel type d'objet ou de rite d'une nécropole de ceux observés dans une autre, sans que la série ait été constituée, a quelque chose de dangereux. De même, la présence d'objets métalliques en particulier de plaques-boucles est-il suffisant pour faire attribuer à telle population allogène une ou plusieurs tombes ?

Un des cimetières les plus anciennement fouillés et publiés est celui d'Estagel dans les Pyrénées-Orientales⁹⁶). On y a fouillé cent douze tombes dont trois ont donné fibules et

⁹²) Voir plus bas note 101.

⁹³) *CIL* XII 4311 = *ILCV* 1807. — *Carte archéologique de la Gaule romaine*, fasc. 10 (1946) 42 n° 106. — Sur l'autel : M. Durliat, *Actes du V^e congrès internat. d'arch. chrétienne, Aix-en-Provence, 1954* (1957) 543-545. — Sur les travaux de fouille : *Gallia* 27, 1969, 398.

⁹⁴) P.-A. Février, *A propos d'une inscription du Grau d'Agde*. *Riv. Arch. Cristiana* 36, 1960, 323-328.

⁹⁵) Gagnière et Granier *op. cit.* (note 90) 141-142.

⁹⁶) R. Lantier, *Le cimetière wisigothique d'Estagel (fouilles de 1935 et 1936)*. *Gallia* 1, 1943, 153-188.

boucles de ceinture à décor de verroterie cloisonnée et deux des fibules. Les autres tombes ont un mobilier très pauvre: couteaux ou boucles banales constituent presque la seule parure. Il est certain que les objets les plus caractéristiques se rattachent à la civilisation wisigothique; mais aucun autre détail ne permet de différencier, me semble-t-il, ces tombes du reste des inhumations du Midi à basse époque, dans une société rurale très pauvre.

D'autre part, rares sont les objets qui ont fait l'objet d'une étude technique poussée⁹⁷⁾ et sans aucun doute l'inventaire mériterait d'être fait. Conduira-t-il à marquer des différences ou des ressemblances avec le matériel d'autres régions? Mènera-t-il à une étude de la dispersion des populations barbares dans le Midi? Attendons pour le savoir qu'un chercheur veuille s'intéresser à ces problèmes et apporter des conclusions. Tout comme nous devons attendre la publication de la "nécropole en très grande partie barbare" de Cadarache⁹⁸⁾, fouillée pourtant en 1964.

Nécropoles et habitats forment un ensemble dont on aimerait cerner la cohérence. Or, au niveau de l'analyse archéologique à laquelle nous sommes contraints de demeurer, l'enquête avance lentement. Trop lentement au gré des questions qui se posent et qui sont suscitées par quelques textes. Au dessous de la *civitas* antique, s'entrevoit une organisation en *vicus* et *pagus*, avec des magistrats. Or les plus anciens documents relatifs au christianisme méridional, autres qu'épigraphiques, font mention d'une organisation ecclésiastique, la paroisse rurale, dont le lien avec le *vicus* ou le *pagus* échappe. On est cependant tenté d'imaginer qu'il a existé⁹⁹⁾.

A l'occasion des querelles entre les évêques de Marseille et d'Arles qui contrôlait un étrange territoire très allongé et qui isolait du reste du pays le domaine marseillais, est fait mention des *parrociae* qui faisaient partie du territoire d'Arles, *Cytharista* et *Gargarinus*, lieux que l'on n'a aucune peine à identifier avec Ceyreste et Saint-Jean-de-Garguier¹⁰⁰⁾. Or, Garguier était un *locus* dans le territoire d'Arles et dans le *pagus Lucreti* au milieu du II^e siècle¹⁰¹⁾. La paroisse constituait un élément important dans l'organisation du territoire de la cité. Lors du concile d'Agde de 506, il est précisé que si quelqu'un entendait édifier un oratoire sur ses terres, pour permettre d'offrir la messe, sans difficultés, à sa *familia*, il devait néanmoins se rendre soit au chef-lieu soit à la paroisse à l'occasion d'un certain

⁹⁷⁾ Par ex. D. Rouquette, *Les parures wisigothiques de Marsillan (Hérault)*. *Revue Arch. Narbonnaise* 2, 1969, 197-205. — R. Boyer, *Pièces de mobilier funéraire du haut moyen âge découvertes dans le Var*. *Revue Etudes Ligures* 37, 1971, 148-154. — Différentes plaques sont publiées dans les Informations de *Gallia*.

⁹⁸⁾ Indiqué par G. Demians d'Archimbaud *op. cit.* (note 83) 635 note 3.

⁹⁹⁾ Sur l'origine de ces paroisses: W. Seston, *Revue Hist. Phil. Rel.* 15, 1935, 243-254. — Griffé *op. cit.* (note 6) 3²(1965) 267-291.

¹⁰⁰⁾ *Mon. Germ. Hist., Epist.* III 6: *Arelatensis ecclesia quae sibi Cytharista et Gargarium ... in territorio suo sitas incorporari jure desiderat* (22 mai 417); voir aussi *Script. Rer. Mer.* III 492.

¹⁰¹⁾ *CIL* XII 594 = *ILS* 6988.

nombre de grandes fêtes¹⁰²). Et quelques années plus tard en 529, le concile de Vaison montre l'introduction de coutumes nouvelles, sous l'influence de l'Italie: il est demandé aux *presbyteri* des paroisses, s'ils ne sont pas mariés, d'élever chez eux de jeunes *lectores* qu'ils puissent instruire dans les écritures. Il est, dans le même concile, permis aux prêtres de se faire aider par des diacres qui suppléeraient pour le sermon, en cas d'infirmité¹⁰³). Se met donc en place, peu à peu, une organisation complexe à l'instar de ce qui s'est organisé autour de l'évêque, dans sa résidence urbaine. La visite de ces paroisses était certainement une nécessité pour l'évêque. La vie de Césaire d'Arles en témoigne en tout cas qui montre l'évêque aller à la paroisse de Cytharista, au *castellum quod Lūco dicitur*, ou plus simplement l'auteur écrit: *per parrocias ambulabat*¹⁰⁴).

Les termes du concile de Vaison de 442 sont plus vagues¹⁰⁵). Dans le canon 3, il est fait mention des *presbyteri* qui, *per singula territoria*, doivent demander à leurs propres évêques le chrême, à l'approche des fêtes pascales: ce qui laisse supposer l'administration du baptême par ces prêtres dans leurs districts. Faut-il penser que les basiliques que Sulpice Sévère avait fait construire dans son domaine, en même temps qu'un baptistère, étaient le centre d'une paroisse¹⁰⁶)? Rien dans les lettres ne contraint à l'affirmer et le texte déjà cité du concile d'Agde n'interdit pas de conclure par la négative. Quoi qu'il en soit, ces documents prouvent l'existence de baptistères ruraux anciens.

Au delà de ces documents anciens, un vide apparaît dans l'information. Et il faut attendre un Moyen Age avancé pour que la documentation prenne quelque consistance. Mais les très profonds remaniements qui ont été apportés à la vie ecclésiastique tant par les possessions monastiques des XI^e et XII^e siècles que par les transformations politiques, cachent la réalité ancienne. Les efforts de Georges de Manteyer pour décrypter, sous les toponymes anciens ou récents, des traces de l'organisation primitive, n'ont pas permis d'aller très loin et il convient de se méfier des observations qu'il a cru faire¹⁰⁷). Seule une étude sur des terroirs plus petits, à partir d'une documentation plus abondante, et surtout un moins grand penchant vers les interprétations osées, feront faire un pas en avant, surtout si l'analyse des toponymes est menée en liaison avec une recherche archéologique. L'on est en effet à la merci d'une découverte. Qui aurait pensé que sous le porche d'un édifice médiéval très remanié on trouverait, dans l'axe d'une basilique plus ancienne, et les deux cuves d'un baptistère (utilisées à des périodes différentes), et partie des murs du

¹⁰²) *Concilia Galliae. Corpus Christianorum CXL-VIII* (1963) p. 202-203 c. 21.

¹⁰³) *Ibid.* CXLVIII A, p. 78-79 c.1 et 2.

¹⁰⁴) *Vita S. Caesarii* II 18-22. — *Mon. Germ. Hist., Script. Rer. Mer.* III éd. Br. Krusch (1896) 491-494. Ajouter un *presbyter Cataroscensis ecclesiae*, *ibid.* 492.

¹⁰⁵) *Op. cit.* (note 102) p. 97 c.3. — A. Chavasse, *La*

bénédiction du chrême en Gaule. Revue du Moyen Age Latin 1, 1945, 109-128. À compléter par le canon d'Orange (441) n° 2, p. 78.

¹⁰⁶) *Epist.* XXXI et XXXII, *Patr. Lat.* LXI, c. 325-333. Commentaire trop forcé d'E. Griffé, *op. cit.* (note 6) 274-275.

¹⁰⁷) G. de Manteyer, *Les origines chrétiennes de la deuxième Narbonnaise* (1924).

monument. Or, c'est ce qui s'est produit à Notre-Dame du Bruscat près de Valbonne¹⁰⁸). Le baptistère paraît avoir dès les origines dessiné un plan carré. Le seul ennui est que l'on ne dispose que d'un *terminus a quo*, le V^e siècle, fourni par une couche de remblai. L'église et ses abords ont servi de lieu de sépulture : un fragment d'inscription avec mention de l'indiction montre que cette fonction cémétériale devait être déjà celle du site au moins au VI^e siècle. Or le Bruscat est sur le bord d'un replat qui domine seulement de quelques mètres la plaine qui s'étend au pied d'Opio et de Chateauneuf de Grasse. Est-ce un lieu de culte lié à un habitat de plaine ? Dispersé ou groupé ? Autant de questions sans réponse.

Faut-il penser que l'on est là devant une de ces églises paroissiales dont on connaît le pendant en Italie, une église de ces "communi di pieve" qui ont fait tant couler d'encre au delà des Alpes¹⁰⁹) ? Pourquoi pas ? N'est-on pas là encore devant un site de plaine, en tout cas devant un site qui n'a rien de défensif et que l'on peut aisément rapprocher de Saint-Jean-de-Garguier ou de Ceyreste. Certainement si l'on poussait la recherche plus avant trouverait-on d'autres traces de ces églises paroissiales de plaine. Je n'en voudrai pour preuve qu'une mention glanée par hasard, il y a quelques années dans les visites épiscopales du diocèse de Fréjus. En 1687, les habitants de Seillans croyaient se souvenir du fait que Notre-Dame de l'Ormeau, une église romaine située en contrebas de leur village, avait été l'ancienne église paroissiale¹¹⁰). Aussi peut-on se demander si les autres chapelles rurales anciennes de la dépression qui unit Grasse à Draguignan et où se trouve précisément Seillans, n'ont pas eu la même fonction, ou certaines d'entre elles. Il y avait au pied de l'actuel Callian en 1038 cinq chapelles : Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Etienne et Saint-Martin¹¹¹) et dans la plaine de Fayence subsiste un très bel édifice roman, Notre-Dame des Cyprès. J'ai signalé la possible existence d'une basilique paléochrétienne à Saint-Julien d'Oule, tout près de Fayence¹¹²).

Nous nous trouvons donc ramené, par le biais de ces possibles églises paroissiales à celui de l'habitat de plaine et de sa survie. Mais de ces lieux de culte anciens, certains sont sur la hauteur. Le meilleur exemple fouillé est certainement celui des diverses chapelles d'*Ugium* que la taxe synodale des 1213 énumère : *ecclesia sancti Vincentii de Ugio . . . sancti Petri de Ugio . . . ecclesia sancte Marie de Castro veteri*¹¹³), et que H. Rolland a retrouvées¹¹⁴). Il est curieux néanmoins que jusqu'à présent les fouilles n'aient pas fait apparaître de baptistère

¹⁰⁸) G. Vindry, *Un site rural du pays grassois. Le Bruscat et sa basilique romane. Actes du 90^e congrès nationale des sociétés savantes, Nice, 1965*, 344-360. — M. Euzennat, *Informations. Gallia* 27, 1969, 456; 25, 1967, 428. — Chr. Goudineau, *ibid.* 29, 1971, 462; 31, 1973, 565 (avec plan).

¹⁰⁹) G. Santini, "I comuni di pieve" nel medioevo italiano (1964) et maintenant P. Toubert, *Les structures du Latium médiéval* (1973) I 313-368; II 855-867.

¹¹⁰) Arch. dép. Var, G. Evêché de Fréjus, *Visites épiscopales* 2 G 87, fol. 107^{vo}.

¹¹¹) *Cartulaire de l'abbaye de Lernis*, éd. H. Moris et E. Blanc (1883) I 27 n^o XXIX.

¹¹²) P.-A. Février, *Sculpture paléochrétienne de Saint-Julien d'Oule (Var, C^{on} de Fayence)*. *Cabiers Arch.* 12, 1962, 89-97.

¹¹³) E. Clouzot, *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun* (1924) 137.

¹¹⁴) Voir plus haut note 84.

dans cette agglomération importante qui a fort bien pu être le centre d'une paroisse. Mais cela tient peut-être simplement aux conditions des fouilles qui n'ont pas permis d'étendre les sondages, en particulier dans la partie septentrionale du site, là où se superposent plusieurs édifices et où je chercherai volontiers le centre religieux du site.

Un document, malheureusement difficile à utiliser sans critique¹¹⁵), doit être versée au dossier : c'est la partie de la *Vetus carta* de Viviers qui commence par les mots *De dotatione dictae ecclesiae*¹¹⁶). Or plusieurs églises apparaissent fondées sur la hauteur et données à l'église de Viviers : Saint-Victor *quae est in vertice montis juxta fluvium Rhodani*, Saint-Thomas et Saint-Sébastien construit par une femme, Yteria, *in vertice montis*, Saint-Etienne *in monte Coiroto*, Saint-Pierre *in Rumpone monte*. S'agit-il seulement de sanctuaires de hauteur que la dévotion de fidèles comme la vierge Yteria a fait bâtir, en substitution des sanctuaires païens ? Ou s'agit-il d'églises de domaines ? Sont-elles, ce qui intéresserait plus, liées à des habitats ? Les mentions sont trop pauvres pour être exploitées. On voit seulement, de ces maigres mentions, qu'à ces lieux de culte sont liées des terres mais qu'il n'y a pas de *colonici* ou de *servi* mentionnés comme parfois ailleurs.

J'avais noté en 1044 au nord du *castrum* en voie de formation de Forcalquier, une église Saint-Promace, *locum atque ecclesia cum burgo*¹¹⁷). Je me demandais alors à quelle époque cet habitat de plaine a disparu au profit du site voisin ; je me demande maintenant à quel moment il est apparu. Est-ce une création qui a eu une vie courte ou bien un reste d'un habitat ancien ? On se demandera la même chose pour Manosque à laquelle je serais tenté de donner une ancienneté assez grande, mais sans preuve . . .

En rassemblant la documentation sur l'habitat d'époque antique tardive et sur le Haut Moyen Age, dans le Midi méditerranéen, je savais qu'il me serait difficile de descendre fort avant. En fait, nous avons sans cesse buté sur les VI^e ou VII^e siècles et lorsqu'il a été possible de faire appel à des documents plus tardifs, des XI^e ou XII^e siècles — ou encore à des traditions hypothétiques —, c'est toujours à la réalité ancienne que nous avons été ramenés. Néanmoins, il est apparu l'ancienneté d'un habitat perché qui ne renaît pas d'un néant, qui ne succède pas à une dispersion de *villae* de plaines, mais qui, au moins dans certaines régions, a coexisté avec d'autres types d'implantations humaines. La réalité ressort plus complexe qu'on aurait eu tendance à l'imaginer. A force de rechercher des habitats de plaine, tardivement occupés, on avait tendance à oublier l'ancienneté du

¹¹⁵) Je l'avais préparée mais non publiée. J'espère que M. Lauxerois, dans son travail sur Alba, reprend l'examen du document.

¹¹⁶) J. Régné (éd.), *Histoire du Vivarais* 1 (éd. J. Rouchier ; 1914) 636-640. Cette rapide énumération contient des dons qui peuvent

dater du IV^e au VI^e siècle, par des mentions d'évêques. On peut donc en induire que les donations de laïcs sont contemporaines.

¹¹⁷) P.-A. Février *op. cit.* (note 18) 106. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille*, éd. B. Guérard (1857) II 3-5 n° 659, 1044.

peuplement de hauteur ; à force aussi de rechercher des habitats réoccupés à basse époque, on avait perdu de vue la persistance de perchements anciens.

L'enquête ne fait que commencer et seul un canevas très grossier ressort de ces lignes et aussi — il faut bien le reconnaître — de la documentation dont on dispose. J'ai pu paraître trop critique à certains moments. Mais je l'ai fait pour susciter une contestation et inciter à une recherche dans la discussion, par delà les solutions apprises.

Or le travail qui reste à faire est très vaste pour établir un lien entre les recherches de l'Antiquité tardive et ce que les chercheurs commencent de reconnaître des XI^e ou XII^e siècles. Il n'y a aucune raison de rester pessimiste quant aux possibilités d'avancer. Il me semble même que la complexité que j'entrevois dans la situation des V^e-VI^e siècles explique et peut-être justifie la complexité de ce qui est reconnu plus tard ou de ce qui est restitué dans l'entre-deux, durant ces VIII^e-X^e siècles si obscurs (et aussi pleins de trous que le sont les listes épiscopales). Prenons des exemples, à partir de cas récemment et correctement étudiés.

Michel Fixot a bien marqué par l'étude des terroirs d'Apt et de Pélissane¹¹⁸⁾ l'existence d'un *territorium* dépendant d'une petite ville ou d'un village. Et "au cours du XI^e siècle, on voit apparaître à la périphérie de ces terroirs de petites unités qui naissent souvent en profitant de cadres géographiques favorables, vallons ou dépressions. Ces unités prennent un contenu politique en tentant de substituer, au poids que constitue l'habitat groupé, des fonctions équivalentes, religieuses ou défensives. Ces cellules nouvelles, concurrentes, limitent le rôle des groupements, que ceux-ci soient importants ou non". N'est-ce pas là voir réapparaître cette tension permanente que les pages qui précèdent ont fait sentir entre groupement et dispersion tout au long de la romanité ? Et je suis persuadé que, pour peu que l'on s'en donne la peine, on reconnaîtra pareille tension avant la conquête. Seul l'intérêt exclusif porté aux oppida préromains a empêché de voir et de sentir cette présence diffuse d'un habitat de plaine ou simplement dispersé.

Sans doute les faits examinés par Michel Fixot ont-ils leur originalité et doivent-ils se lire dans un certain contexte politique et dans l'établissement de rapports de production nouveaux. Mais en même temps, dans une région très densément habitée, et cela depuis de longs siècles, région où les transformations apportées par les invasions ont été plus faibles qu'ailleurs — du moins je le crois —, une autre dimension est à trouver dans cette situation : celle qui est héritage du passé. C'est là aborder un problème complexe, celui des structures profondes d'une société qui ne se transforme jamais complètement, ni sans référence à son passé. La question valait au moins la peine d'être posée.

Dans ce paysage humain complexe, les nouvelles formes de vie sociale sont venues apporter, à partir du XI^e siècle, et parfois tardivement, de nouveaux groupements, sans

¹¹⁸⁾ M. Fixot, *La construction de châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissane du XI^e au XIII^e*.

siècle. Arch. Médiévale 3-4, 1973-1974, 245-296 et part. 282-283.

qu'il soit possible de dire d'où viennent les habitants. Ce que l'on voit, à Saint-Martin de la Brasque par exemple, c'est une motte et une fortification qui retiennent un habitat: cet habitat est peut-être resté sans défense autre que la tour seigneuriale¹¹⁹). C'est encore plus tard qu'apparaît donc le château et le village fortifié de Rougiers (Var)¹²⁰); ils ne sont connus qu'au XII^e siècle; un autre site perché voisin avant été occupé à la fin de l'antiquité, le Piégu, mais entre celui-ci et Rougiers, un jalon intermédiaire manque. Les habitants ont-ils émigré sur un autre site perché? Sont-ils redescendus dans la plaine? Ont-ils disparu et les gens qui sont venus à Rougiers n'ont-ils rien à faire avec eux? Autant d'interrogations qui laissent d'autant plus irrités qu'un des très rares documents provençaux du VIII^e siècle¹²¹) évoque le site voisin de Nans et son *castrum*.

En 781, l'évêque de Marseille, reçut au nom de Saint-Victor, le *castrum* qui appartenait à Sigofredus et à sa femme, au lieu dit Nans, avec ses dépendances et particuliers les *villae*. Qu'était-ce alors que ce *castrum*? L'habitat de hauteur, déjà? Ou bien tout simplement un territoire. Le terme est en effet, et en particulier dans le cartulaire de Saint-Victor, utilisé avec des sens différents durant le XI^e siècle.

Bien des exemples s'ajoutent maintenant à ces cas provençaux pour attester l'origine récente de certains sites perchés ou groupés au Moyen Age. Les fouilles franco-polonaise de Condorcet, près de Nyons, n'ont rien trouvé d'antérieur à la première mention du *castrum* à l'extrême fin du IX^e siècle¹²²). Et encore les vestiges les plus importants appartiennent-ils à une phase plus récente. Il en est de même de la motte de Montaigu, dans la vallée du Tarn, ainsi que du prieuré de Saint-Jean le Froid (à Salles Curan, Aveyron), sur le Lévezou, qui ont donné naissance à un village.

A ces remarques valables pour la partie orientale du Languedoc, on peut ajouter celles qu'a faites, à plusieurs reprises, Charles Higounet et qui viennent d'être réunies en un ouvrage¹²³). A l'apparition de villages nouveaux déjà signalés, correspond celle de "sauvetés" créées, qu'elles aient réussi ou échoué. Dans ce dernier cas est celle de Belmont fondée par l'abbaye de Moissac entre 1061 et 1071. Par contre, Saint-Nicolas de la Grave est devenu un gros bourg: or là la création se place vers 1135. Et à cela s'ajoutent les nombreuses créations suscitées par les ordres militaires et par les comtes de Toulouse au XII^e siècle. Et même si l'on franchit les Pyrénées, grâce au récent travail de Pierre

¹¹⁹) Id., *La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale. Château-Gaillard* 7, 1975, 67-93.

¹²⁰) G. Demians d'Archimbaud, *Archéologie et villages désertés en Provence. Résultat des fouilles dans: Villages désertés et histoire économique XI-XVIII siècle* (1965) 287-301.

¹²¹) *Cartulaire ... op. cit.* (note 117) I 111-112 n° 83 = *Gallia christiana novissima* (1899) 36

n° 43.

¹²²) *Archéologie du village déserté* (1970) 173-191.

¹²³) Ch. Higounet, *Paysages et villages neufs du moyen âge* (1975). Voir aussi E. Magnou-Nortier, *La société laïque et l'Eglise dans la province ecclésiastique de Narbonne (zone cispyrénéenne) de la fin du VIII^e à la fin du XI^e siècle* (1974) 519 et suivantes.

Bonnassie¹²⁴), on s'aperçoit que la société catalane prend un nouveau visage dans la seconde moitié du XI^e siècle.

On a donc l'impression d'une mutation profonde qui s'amorce avec le XI^e siècle et souvent se développe seulement avec la fin ou le siècle suivant. Pour en rester en Provence, et à l'examen même sommaire des documents archéologiques¹²⁵), l'on s'aperçoit bien que dans l'architecture et particulièrement la construction des lieux de culte, une nouvelle époque commence avec le milieu du XI^e : les édifices de Montmajour et de Venasque¹²⁶) sont les premiers d'une longue série, les premiers que l'on peut situer avec certitude dans le temps.

Aussi peut-on se demander si d'interroger les chartes les plus anciennes des cartulaires — celles du X^e ou du début du XI^e siècle — n'éclaireraient pas sur la situation antérieure, au moins dans certains cas. Il serait en tout cas certainement intéressant de faire la part de ce qui est novation et de ce qui est ancien, de ce qui remonte à une tradition carolingienne. Car c'est peut-être seulement cela qu'il sera possible d'atteindre par une prudente méthode progressive.

Un exemple est fourni par la région de Saint-Maximin¹²⁷). Si certains textes du cartulaire de Saint-Victor de Marseille sont imprécis ou du moins n'apportent pas d'indication sur la valeur précise des mots *castrum* ou *villa*, un du moins qui date de 1038¹²⁸) est relatif à un alleu *in territorio sancti Maximini subtus castrum qui vocatur Rodenas*. Il y a donc des chances que l'on doive identifier ce lieu-dit avec le Collet Redon qui est au sud-est de la ville actuelle, sur une hauteur. On tiendrait là un exemple d'habitat de hauteur du début du XI^e qui aurait des chances d'être plus ancien que le XI^e siècle. De combien? La descente dans la plaine et le groupement autour du prieuré victorin sont eux plus tardifs.

Lorsque l'enquête rurale aura avancé, on pourra certainement mieux relier ces faits avec ce que l'on peut entrevoir entre l'abondance des documents relatifs aux donations faites aux monastères et le silence relatif aux accroissements urbains. Seule Arles paraissait faire exception, avec ses faubourgs anciens. Je n'avais pas alors compris ce qui me paraît ressortir des dernières recherches : l'apparition très tardive du village et de son extension. Apparition qui est contemporaine, de fait, de l'émergence d'agglomérations nouvelles appelées à jouer un rôle essentiel dans la Provence médiévale : Grasse, Draguignan, Brignoles, Forcalquier, sans doute Manosque.

Corollaire de cette constatation de transformation tardives : cette longue survie d'un habitat

¹²⁴) P. Bonnassie, *La Catalogne du milieu du X^e à la fin du XI^e siècle. Croissance et mutations d'une société* 2 (1976) 681 et suivantes.

¹²⁵) L'histoire politique et institutionnelle est abordée par J.-P. Poly, *La Provence et la société féodale (879-1166). Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi* (1976).

¹²⁶) P.-A. Février, *Venasque* dans : *Congrès archéologique de France, CXXI session, 1963, Avignon et Comtat-Venaissin* (1963) 348-364.

¹²⁷) V. Saxer, *L'acquisition du domaine de Saint-Maximin par l'abbaye de Saint-Victor au XI^e siècle. (879-1166)*. *Provence Hist.* 4, 1954, 75-81.

¹²⁸) *Cartulaire* ... *op. cit.* (note 117) I 317 n° 295.

dispersé ou non défensif que Michel Fixot nous fait entrevoir. Mais cette constatation ne peut nous suffire. Nous avons vu des signes évidents de rupture dans cette histoire de l'habitat dispersé, en particulier au terme du VI^e siècle. Nous avons noté par ailleurs des perchements anciens, comme à *Ugium*. C'est donc une évolution complexe qui paraît se dessiner et dont les fouilles et de rares textes ne nous donnent encore qu'une idée très approximative. Et pourtant la dernière décennie de recherches a été décisive : on ne peut plus écrire cette histoire de l'habitat comme on aurait pu être tenté de l'écrire. La complexité de l'évolution du monde rural rejoint la diversité des phénomènes que j'avais vu se dégager d'une approche de la topographie urbaine.

Il reste bien des lacunes, ne serait-ce parce que l'on n'a pas encore un site où l'on puisse suivre une très longue séquence : que placer, en effet, entre le rempart d'*Ugium* qui paraît remonter à la fin de l'antiquité et celui, plus étroit, qui marque une limite médiévale au nord du plateau ? Est-on sûr d'une continuité d'occupation ? Ou faut-il restituer une rupture comme entre le I^{er} siècle avant notre ère et le III^e ou le IV^e ? Les fouilles n'ont rien démontré.

Voici donc que réapparaissent ces fausses certitudes que l'on s'efforce d'exorciser au départ, ces demi-certitudes qui sont autant de pièges pour l'historien comme pour l'archéologue qui essaie de regarder au delà du site ou du secteur qu'il a choisi d'examiner. Et pourtant c'est par cette dialectique du connu et du doute introduit que doit passer l'enquête.

L'enjeu de cette enquête est, en effet, grand. Le village n'est-il pas, dans le Sud-Est¹²⁹⁾ comme dans tout le Midi méditerranéen une des formes essentielles de la sociabilité ancienne¹³⁰⁾ ? Maurice Agulhon ne définit-il pas le village en Basse Provence, dans l'univers méditerranéen (différent de la Haute Provence alpine) comme "un bourg, une quasi-ville, distinct de la masse rurale, mais élément d'un réseau de civilisation urbaine" ? Et vraisemblablement de l'autre côté du Rhône, on aboutirait à des constatations analogues¹³¹⁾.

C'est donc aux origines et aux premières étapes de cette histoire d'un groupement que les pages qui précèdent ont été consacrées en même temps qu'à une approche — nécessairement parallèle — des formes de dispersion. Une recherche qui est en même temps une interrogation : peut-on, derrière les moments essentiels que l'on arrive à cerner et qui marquent une mutation, retrouver la persistance d'une tradition méditerranéenne ? Sous des formes diverses, pour des causes nouvelles, retrouve-t-on au XI^e siècle ce qui était un des éléments essentiels de la société préromaine et qui s'est maintenu — et revivifié

¹²⁹⁾ J. de Font Réaux, *L'origine des villages du Sud-Est*. *Bull. Phil. Hist.* 1965, 237-243.

¹³⁰⁾ M. Agulhon, *La notion de village ou Basse Provence vers la fin de l'ancien régime*. *Actes du 90^e congrès nationale des sociétés savantes, Nice 1965*.

Section d'hist. mod. et contemporaine 277-311.

¹³¹⁾ Cet article était rédigé quand m'est parvenu D. Fabre et J. Lacroix, *Communautés du sud, contribution à l'anthropologie des collectivités rurales occitanes* (1975) 2 vol. coll 10-18.

puisque le chef-lieu du *vicus* était bien un reflet de la culture urbaine — par delà la romanité?

Quoi qu'il en soit de ces interrogations qui n'ont pas pour seul but de cerner une continuité ou de rechercher des ruptures — il y a quelque chose de trop facile dans ce jeu des historiens —, l'essentiel est, pour moi, d'avoir voulu marquer cette nécessaire quête qui d'un regard porté sur la vie antique force à passer vers un Moyen Age moins mal connu ou vers des temps plus proches de nous, ou qui d'un passé encore récent cherche à cerner la genèse. Ce n'est pas un plaidoyer pour l'histoire ancienne que je fais ici — encore qu'il soit parfois nécessaire —, mais pour une enquête qui force l'archéologue à s'arracher à ses cadres de référence, temporels ou autres, pour qu' il acquière le regard de l'historien, sinon celui de l'anthropologue.